Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 64 No 9 SAINT-BONIFACE, JEUDI 3 JUIN 1976

Raymond Hébert, sous-ministre adjoint, succède à Olivier Tremblay



Raymond Hébert

Le Ministre de l'Éducation du Manitoba, Ben Hanuschak, annoncera aujourd'hui au cours d'une conférence de presse la nomination de Raymond Hébert au poste nouveau de sous-ministre adjoint responsable du Bureau de l'Education Française.

Raymond Hébert, actuellement directeur du Centre de Recherche du Collège Universitaire de Saint-Boniface est âgé de 32 ans. Il succédera à Olivier Tremblay, fonctionnaire prêté par le gouvernement québécois au gouvernement manitobain. Le contrat d'Olivier Tremblay arrive à expiration à la fin du mois de juin.

Ben Hanuschak précisera également au cours de sa conférence de presse ce que sont les tâches et responsabilités du Bureau de l'Education Française. Le ministre réaffirmera en particulier qu'il revient au BEF "d'examiner, de développer et de recommander au Ministre les politiques et les priorités se rapportant à tous les programmes d'éducation française". Il dira aussi qu'il appartient au BEF de mettre ces programmes en application, ainsi que d'aider les divisions scolaires qui le demanderont à définir et mettre en place les besoins et services en matière d'éducation française des communautés qu'elles desservent.

Le Ministre réaffirmera enfin que s'il appartient aux divisions scolaires et aux parents de décider s'ils veulent profiter au maximum des avantages offerts par la Loi 113, il pense personnellement que la meilleure façon de rendre un enfant véritablement bilingue est de l'exposer à un programme d'enseignement "qui offre généralement 75% du temps d'instruction en Français et 25% en Anglais".

LA LIBERTÉ à l'honneur

Notre journal est à l'honneur. Après avoir remporté l'an dernier le premier prix des pages de rédaction lors du Congrès de l'Association des Hebdos du Canada, notre journal s'est vu décerner de nouveaux premiers prix lors du Congrès de cette année, qui vient de se dérouler à Rimouski.

LA LIBERTÉ a été tout d'abord mise à l'honneur pour la qualité de sa présentation graphique, remportant le premier prix de sa catégorie. L'Association des Hebdos a d'autre part décerné à notre journal le premier prix de sa catégorie pour la qualité de sa publicité locale.

Enfin, au classement général des meilleurs hebdomadaires francophones du Canada de la catégorie C —ces catégories sont définies en fonction du format et de l'épaisseur des journaux—, LA LIBERTE se trouve au deuxième rang, derrière l'hebdomadaire québecois "Le Sommet".

Notre directeur, Marcien Emond, se trouvait à Rimouski, et a reçu les récompenses que notre équipe a su se mériter.

LE RECENSEMENT

Si vous avez besoin d'aide ou de renseignements pour compléter la formule de recensement que vous avez reçue, composez *885-2221.* Il y a à ce numéro plusieurs personnes de langue française qui pourront vous assister.

Résultats importants d'une recherche

Voir, page 4 -

$90,000 À LA FÉDÉRATION DES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

La Fédération des francophones hors-Québec recevra, pour ses activités de coordination nationale, une subvention fédérale de $90,-000.

En annonçant cet octroi le Secrétaire d'Etat, l'honorable J. Hugh Faulkner, a signalé que La Fédération des francophones hors Québec demeure pour son ministère un excellent mécanisme de consultation et constitue un précieux interlocuteur dans les relations du gouvernement fédéral avec les communautés francophones isolées.

La subvention de $90,000 permettra à La Fédération de concrétiser ses projets d'information, de communication et de concertation interprovinciales, tous axés sur une réponse plus adéquate aux besoins sociaux, culturels et communautaires de ses membres.

Parmi les projets de l'organisme figurent l'ouverture d'un secrétariat national permanent à Ottawa et l'embauche d'un coordonnateur à plein temps.

C'est la Direction des groupes minoritaires de langue officielle, au Secrétariat d'Etat du Canada, qui administre le programme en vertu duquel cette aide fédérale est accordée.

Interrogé sur cette subvention par un reporter de la radio, le président de La Fédération des Francophones hors-Québec, Hubert Gauthier, a déclaré qu'il avait demandé au-delà de $180,-000 au Secrétariat d'Etat. Il a ajouté que les organismes membres de La Fédération (S.F.M., etc.) seraient appelé à fournir des fonds pour compléter la subvention et assurer le fonctionnement du secrétariat permanent de La Fédération et le salaire d'un coordonnateur à plein temps qui, nous dit-on, sera Hubert Gauthier lui-même.■



Les travaux vont bon train au VILLAGE CANADIEN comme en témoigne cette photo prise la semaine dernière. MM. S. Gobeil, de la Firme Triple L, et Rodolphe Comeault, qui a oeuvré longtemps pour faire de la Coopérative VILLAGE CANADIEN COOP Ltée un succès, ont visité le chantier où s'élèveront les 150 unités de logement de la Coopérative dont une quarantaine seront prêtes dès le mois d'août. (Photo Maurice Asselin)

College Universitaire de Saint-Boniface



SCIENCES
ARTS
ÉDUCATION

DIPLÔMÉS DE MAI



Médaille du Gouverneur général
Prix du Consulat de France
Médaille d'or de l'Université du Manitoba
Prix d'excellence du Ministère de l'éducation

(voir, page 13)

Éditorial

RÉSULTATS IMPORTANTS D'UNE RECHERCHE ET OUTRECUIDANCE

La semaine dernière, mardi matin, le 25 mai, pour être exact, le ministre de l'Éducation du Manitoba, l'honorable Ben Hanuschak, rendait publics les résultats d'une étude sur le rendement académique des étudiants franco-manitobains inscrits dans un programme d'études en français. Ce projet avait été l'une des priorités du Bureau de l'Éducation Française lors de sa création. Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur l'historique de cette recherche.

C'est, par contre, ici le lieu de souligner le sérieux et la compétence qui ont présidé à ces travaux dont les débuts avaient été annoncés au mois de mars 1975 par le Premier Ministre Schreyer et le ministre de l'Éducation, l'honorable Ben Hanuschak. L'étude fut confiée au Centre de Recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface. Le financement de l'entreprise était assuré par le Secrétariat d'État et la Province.

Pour aider ses travaux, le Centre de Recherche s'adjoignit pas moins de dix consultants —politicologues, psychologues, spécialistes des sciences de l'éducation, sociologues, d'institutions telles l'Université de Montréal, le Vancouver College, l'Université d'Ottawa, l'Université de Toronto, l'Université du Québec à Montréal, l'Ontario Institute for Studies in Education, le Collège Universitaire de Saint-Boniface, et un économiste du Gouvernement de l'Ontario.

Au cours de sa conférence de presse du 25 mai, donc, le ministre de l'Éducation rendit public le rapport des chercheurs. Plusieurs des conclusions de l'étude étaient des choses que nous savions déjà, mais là, nous avons maintenant une connaissance scientifique de la situation.

Par exemple, "le pourcentage d'enseignement en français n'affecte pas le rendement en anglais"; "le pourcentage d'enseignement en français influence fortement le rendement en français"; "la majorité des élèves qui a choisi de changer du français à l'anglais (pour écrire les tests) se retrouvait dans les programmes mixtes (de 9% à 71% d'enseignement en français)". L'une des conclusions de la recherche est que "les élèves du groupe 'contrôle' (élèves franco-manitobains prenant le cours de 'French') n'ont rien compris au test de français. Et aussi: "en supposant que les tests de rendement en français et en anglais soient une indication de bilinguisme, les programmes avec un pourcentage élevé de français ont le plus de chance de mener à un haut degré de bilinguisme chez les élèves franco-manitobains".

On peut conclure globalement des résultats de cette recherche que le mélange linguistique en classe (programmes 'mixtes') nuit au rendement académique de l'élève.

Or, voici que quelques heures à peine après la conférence de presse du ministre de l'Éducation, la Présidente de l'Association des Parents de Provencher, Madame Lucile Wiltshire, dans une conversation retransmise sur les ondes, met en doute les résultats de l'étude du Centre de Recherche; elle ne peut y croire, elle n'y croit pas. Et en quelques minutes, comme ça, Madame la Présidente rejette d'un négligent revers de main les conclusions du rapport.

Il y a pas mal de temps qu'il nous vient du côté de Provencher d'étranges relents...

Il faut être totalement ignorant, obtu, borné, bouché complètement —ou intellectuellement malhonnête, pour, et avec une suffisance aussi sotte, pour mettre en doute, comme ça, d'un trait, les conclusions d'une recherche faite sérieusement. Madame la Présidente de l'Association des Parents de Provencher, ou n'est pas compétente pour juger de tels travaux, ou elle l'est. Si elle l'est, elle a fait preuve, la semaine dernière, de mauvaise foi. Dans les deux cas, elle devrait "se fermer".

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

M. J.-J. Le François,

Ci-inclus un article paru dans le "Winnipeg Free Press Weekend Magazine" du 22 mai 1976.

A mon point de vu personnel je verrais très bien cet article, traduit en français, paraître dans "La Liberté" très prochainement avec des commentaires appropriés.

Je souhaite que vous serez du même avis que moi.

Je tiens par la même occasion à vous féliciter pour l'excellent travail de votre équipe. Persévérez, le Manitoba Français en a besoin même si la route n'est pas jonchée de pétales de roses.

Agréez mes plus sincères salutations,

Jean S. Soliman
Saint-Claude

N.D.L.R.— Nous sommes bien au courant de cet article et plusieurs personnes nous en ont parlé. Ce qui nous étonne, c'est que ce texte ne comporte rien d'extraordinaire, rien qui n'ait déjà été dit ou écrit par nous. Il semble qu'il ait produit quelque effet parce qu'on l'a trouvé dans la presse de langue anglaise.

L'article en question est superficiel et l'on s'aperçoit que la recherche n'a pas été poussée. On n'a parlé à personne au Collège, par exemple, et on passe sous silence le Bureau de l'Éducation Française qui est quand même l'organisme qui a fait le plus dans le domaine de l'éducation française au cours des dernières années. Ainsi de suite.

Quant à traduire et à reproduire l'article, cela est interdit par les droits d'auteurs.

O

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.
Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR : Marcien Emond.
REDACTEUR EN CHEF : Jean-Jacques Le François.
JOURNALISTE : Jean Lesieur.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTE. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone : 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada. $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.



CYCLE DE 40 ANS

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

J'ai relu, l'autre jour, un article que j'avais écrit en 1968 pour la revue de **L'Union des Grandes Ecoles** (1), qui paraît en France. Je reprends ici ce texte, en soulignant le dernier paragraphe dont la lecture, en 1976, porte à réfléchir sur la situation dans laquelle les civilisations industrielles se trouvent en ce moment. Voici, donc, l'article en question:

L'AVÈNEMENT DE LA "TECHNOSTRUCTURE" — L'ÈRE DES *MANAGERS*

S'adressant à la presse (2) à l'occasion de son élection à la présidence de la Corporation des Ingénieurs du Québec, M. Charles Laferrière a touché un aspect du rôle de l'ingénieur dans la société industrielle en évolution. Deux types: l'un, à caractère hautement spécialisé dans le domaine scientifique, l'autre, de type "gestion industrielle", orienté vers la fabrication dite automatisée et le fonctionnement des affaires.

La société industrielle est entrée dans l'ère des *managers* dont les "motivations", écrivait ily a quelques semaines (3) M. Pierre Mendès-France, étudiant deux ouvrages récemment parus, le premier de l'Américain J.M. Galbraith (4), l'autre, du Français Claude Cruzon (5), "ne sont plus celles de l'entrepreneur ou du capitaliste du dix-neuvième siècle à la recherche du profit maximum (mais) la recherche de la croissance.

"La conjonction entre les décisions gouvernementales et les objectifs des groupes industriels s'établit et se renforce constamment. En lisant Galbraith, poursuit l'auteur de cette étude, on comprend très bien qu'aux Etats-Unis certains des grands aspects de l'idéologie nationale — la guerre froide, la coexistence pacifique, doublées de la course aux armements et de la compétition spatiale, la défense des conceptions dites de la libre entreprise contre l'esprit socialiste — sont étroitement liés au système industriel, lequel y trouve des arguments pour faire financer par la nation tout entière ses équipements de pointes et ses laboratoires.

"La frontière entre le privé et le public devient floue et (selon des modalités et avec des objectifs bien différents de ceux de l'Est), on peut dire que l'économie se socialise, c'est-à-dire que ses principales activités sont de plus en plus prises en charge, directement ou indirectement, par la collectivité, même quand elles continuent à se réclamer du secteur privé et à fonctionner à son profit. La conclusion de Galbraith est claire: l'individu, les idéologies, la politique, tout tend à être intégré dans le système industriel".

Et comme "les firmes trouvent dans l'autofinancement la majeure part des ressources dont elles ont besoin, le pouvoir se déplace du côté de l'efficace et redoutable aristocratie des *managers*, et au-delà de celle-ci, du côté des compétences techniques et scientifiques sur lesquelles elles s'appuient".

L'avénement de la "technostructure" affecte à son tour la vie universitaire dont certaines valeurs avaient imprégné "de façon massive, selon l'expression du professeur Cyrias Ouellet (6), les milieux industriels et administratifs".

L'EFFICACITÉ AVANT TOUT

Le cycle est complet. Un autre commence avec la formation de nouveaux scientifiques et techniciens, et il faut comprendre que ces termes se refèrent aux sciences humaines aussi bien qu'aux sciences dites "pures" et "exactes", attendu que "les décisions prises par des procédures spécialement agencées pour viser l'efficacité avant tout, ne sont pas examinées seulement du point de vue des problèmes techniques et d'organisation qu'elles soulèvent au sein de l'entreprise (mais) sont préparées en vue d'une étude approfondie des besoins et des comportements de l'acheteur (7).

Or, le comportement de l'acheteur qui tend à satisfaire ce qu'il croit être ses besoins, est déterminé par l'action même (moyens modernes de publicité) de la technostructure. Un second cycle se complète.

LA CONTESTATION DU SYSTÈME

Le système est donc plein de contradictions. Il "risque ainsi d'être contesté dans son ensemble par ceux-là mêmes qui en sont les instruments nécessaires et qui sont, de fait, en mesure de mettre en question la mystique de la seule croissance matérielle, de discuter la répartition qu'il fait entre le travail et la promotion de l'homme et sa liberté" (8).

La contestation est d'ailleurs commencée. L'agitation des étudiants — que les universités préparent à entrer en fonctions dans la technostructure — dans le monde, en ce moment, est sa principale expression...

* * *

Voilà. C'était l'époque de l'agitation sur les campus, de la grande vague de contestation du "système". "Génération née avec Hiroshima, proclamait le 6 août 1967, au cours de la journée organisée à l'EXPO par la jeunesse, le président de **L'Union générale des étudiants du Québec**; génération préoccupée du sort de tous ceux qui sont privés de leurs droits et condamnés à la pauvreté, à la faim, par la politique de puissance, base actuelle des rapports inter-étatiques; génération qui rejette la stagnation, la paix bâtie sur les préjugés, la faim, la maladie, l'insécurité permanente, et réclame une paix dynamique".

J'écrivais, vers la même époque, dans un article que j'avais intitulé "Les Québécois ne feront pas la Révolution" (9): "La Révolution? Allons donc! Qui va la faire? Certainement pas la bourgeoisie canadienne-française, constituée d'une multitude de nouveaux-riches qui ne risqueraient certainement pas **leur bien** ... (...) Il y a, dans les universités, un phénomène nouveau, ces années récentes, celui du développement extrêmement rapide des facultés des sciences de l'homme qui forment contraste avec les facultés traditionnelles qui ont jusqu'à il y a tout récemment accueilli principalement les privilégiés, les fils-à-papa, peu préoccupés des problèmes sociaux, pressés surtout d'obtenir un diplôme, de fermer leurs livres, pour faire fortune.

"Les étudiants actifs, de plus en plus **politisés,** se retrouvent dans les facultés des sciences sociales. Ce sont eux qui agissent. Mais que veut l'importante **Union générale des étudiants du Québec** (qui compte, à propos, dans ses rangs, les étudiants de McGill, de Sir George William et de Loyola)? La Révolution? Nullement. **L'U.G.E.Q.** bataille pour le bien-être de l'étudiant, pour l'éventuelle gratuité scolaire à tous les paliers de façon à ce que l'argent ne soit plus la condition de l'instruction. **L'U.G.E.Q.** réclame des mesures, des lois sociales.

"Il ne faut pas perdre de vue que les étudiants ne sont à l'université que de passage. Ils en sortent, instruits, compétents, se dirigent vers des fonctions (bien souvent aux gouvernements d'Ottawa ou du Québec) qu'ils remplissent avec brio et avec aisance — c'est remarquable — aussi. Et puis, ils se marient et deviennent des gens du monde qui se reçoivent élégamment, paraissent en société. Ils prendront, demain, tout à fait dans l'ordre, les rênes du Pouvoir. Ce sera leur tour."

LA CONTESTATION ÉTUDIANTE A CESSÉ

Quelques années plus tard, la contestation étudiante s'est éteinte. Les grands mouvements se sont évanouis. Tout rentre dans l' "ordre". Même les **hippies** ne sont plus à la mode. La jeunesse dans les universités est devenue "sérieuse", c'est-à-dire qu'elle accepte "le système" que ses grands frères il y a quelques années encore rejetaient, pour en tirer le meilleur parti possible, c'est-à-dire, en devenant compétente, se tailler dans la technostructure des places qui assureront à ceux qui les occuperont tous les bienfaits de la société post-industrielle, c'est-à-dire le confort, le bien-être matériel.

LES OUVRIERS BOUGENT

Mais alors que les étudiants s'enlignent, rentrent dans le rang, les ouvriers bougent, les syndicats deviennent de plus en plus politisés. Il est intéressant de suivre, ces mois-ci, les activités du **Front Com-**

(Suite, page 7)

À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Au cours de son assemblée annuelle, tenue mercredi soir le 19 mai au Collège Universitaire de Saint-Boniface, La Société historique de Saint-Boniface a élu les membres suivants à son conseil d'administration, pour remplacer ceux dont le mandat prenait fin: Diane Payment, recherchiste à Parcs Canada (Ministère des Affaires indiennes et du Nord), l'abbé Odilon Larochelle, et Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef de LA LIBERTÉ. Outre les nouveaux membres, le nouveau conseil est constitué de M. Gérard Lagacé, président, Mademoiselle Lucile Freynet, première vice-présidente, M. Régis Gosselin, deuxième vice-président, Soeur Amanda Desharnais et Soeur Thérèse Carignan, secrétaires, M. l'abbé Odilon Larochelle, trésorier, M. Robert Painchaud, conseiller. Les conseillers se répartissent les tâches relatives aux archives, à la bibliothèque, à l'organisation des conférences, au Musée, à la recherche, au recrutement, et à la publication du bulletin de la Société.

L'Actualité

LES "BÂTISSEURS D'EMPIRES"

J'ai été, un temps, commis de l'Etat. Cela m'a permis d'observer un tas de choses et d'en apprendre quelques-unes. Il y avait là des fonctionnaires que l'on appelait des "bâtisseurs d'empires". Il y a là une technique particulière et elle ne peut s'appliquer qu'au sein des rouages de la bureaucratie car dans l'entreprise privée (même si certains essaient à l'occasion de "se bâtir un empire"), ça ne dure pas car il y a les coûts. L'entreprise privée surveille ses sous, ses dépenses, alors que les gouvernements (lire, les bureaucrates) en général n'ont pas cette préoccupation. Et l'on voit, lorsqu'arrivent les derniers mois de l'exercice financier, la course aux dépenses les plus farfelues de façon à ne pas terminer l'année avec un surplus, ce qui affecterait le budget de l'année suivante attendu que chaque année, les budgets des gouvernements doivent être plus importants que ceux des années précédentes.

Dans la grisaille d'Ottawa, donc, il y avait ce fonctionnaire, de niveau assez élevé puisqu'il se trouvait dans le groupe SX (cadres supérieurs). Il n'avait pas fait grand-chose depuis quelques années, ayant, j'imagine, comme tellement d'autres, atteint le niveau de son incompétence. On l'avait donc assis dans un coin, bon bureau, secrétaire, etc. Il était chargé des "projets spéciaux". C'est-à-dire qu'on lui avait dit de s'occuper à un vaste projet. Ce directeur, donc, voulait paraître sérieux, impressionner l'entourage et pour ce, évitait de parler clairement à ceux à qui il s'adressait et utilisait une sorte de jargon, encore plus ridicule que le jargon gouvernemental, ce qui n'est pas peu dire.

Un jour, un autre SX, ayant, lui aussi, atteint le niveau de son incompétence, fut déplacé du poste qu'il occupait. On n'en voulait plus. On le fit donc passer à un autre poste, en lui donnant une promotion. Le directeur des projets spéciaux déménagea de ce fait ses pénates dans un nouveau bureau bien meublé, avec tapis, tentures, téléviseur, radio, etc. Ce fut le début de son "empire". Lorsqu'il désirait parler à un confrère ou à un subordonné, même si ces derniers logeaient à moins de dix pieds de sa porte, il leur écrivait un mémoire. En plusieurs copies. Cela tenait sa secrétaire occupée. Lorsque la rencontre était terminée, il dictait un autre mémoire. En plusieurs copies.

Or il fallut bientôt engager des commis pour placer les copies de tous ces mémoires dans les classeurs. Bientôt, il fallut plus de classeurs, c'est-à-dire qu'il fallut plus d'espace. Sa secrétaire fut débordée. Il fallut engager une deuxième secrétaire. À deux elles produisirent encore plus de papier. Il fallut plus de commis, de personnel de soutien, et plus de classeurs, et plus d'espace. "L'Empire" était né, grandissait. Il fallut de nouveaux bureaux. Et pour les occuper, plus de personnel. Cette fois, des spécialistes à haut niveau. Ces spécialistes prenaient part, au moins une fois par jour, des fois deux, à d'interminables réunions où le grand chef, l'empereur, s'écoutait parler dans le jargon qu'il affectionnait. Au sortir de ces réunions, chacun s'affairait à rédiger des mémoires sur ce qui s'était dit. L'escalade continua: plus de personnel, plus de classeurs, plus d'espace.

Au bout de quelques années, rien de concret n'avait encore été accompli mais on se disait qu'il existait, quelque part, dans l'un des innombrables classeurs maintenant remplis à craquer de paperasse (inutile), un "plan grandiose"...

J'ignore ce qu'est devenu le grand chef, l'empereur. On m'a dit que son empire s'était écroulé sous les coups d'un autre "bâtisseur d'empires" qui avait empiété sur le terrain... pour agrandir le sien...

Jean de Lotainville

Résultats importants d'une recherche

Voici quelques extraits des résultats de l'étude du rendement académique et de la langue d'enseignement chez les élèves franco-manitobains. Cette étude, dont les résultats ont été rendus publics la semaine dernière par le ministre de l'Éducation, l'honorable Ben Hanuschak, fut effectuée par le Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface à la demande du ministère de l'Éducation. Le Secrétariat d'État a partagé avec la Province les coûts de cette recherche. Un résumé des résultats de cette étude sera publié sous forme de brochure qui sera insérée dans une prochaine livraison de LA LIBERTÉ.

LE MÉLANGE LINGUISTIQUE EN CLASSE NUIT AU RENDEMENT ACADÉMIQUE

Les élèves avaient le choix d'écrire les tests de Sciences Sociales et de Mathématiques soit en français ou en anglais. On aurait pensé que les élèves qui étudient les Mathématiques et /ou les Sciences Sociales en français choisiraient d'écrire les tests en français. Cependant, **plusieurs de ces élèves ont choisi d'écrire leurs tests en anglais.** Après avoir étudié ce phénomène, la recherche soulève les points suivants:

1. La majorité des élèves qui a choisi de changer du français à l'anglais se retrouvait dans les programmes mixtes (de 9% à 71% d'enseignement en français).
2. Les élèves qui prennent les Sciences Sociales en français et qui ont choisi d'écrire le test en anglais réussissent moins bien en Français à tous les niveaux, moins bien en Sciences Sociales à tous les niveaux, et moins bien en Anglais en 6e et 9e années (3e année — aucune différence).
3. Les élèves qui prennent les Mathématiques en français et et qui ont choisi d'écrire le test en anglais réussissent moins bien en Français à tous les niveaux et moins bien en Mathématiques en 9e année. Il n'y a pas de différence pour l'Anglais à tous les niveaux et les Mathématiques en 3e et 6e années.

Que doit-on conclure de ces observations? **Puisque la grande majorité des élèves dans cette situation so trouve dans les programmes mixtes, il faut conclure que le mélange linguistique en classe y est pour beaucoup dans la diminution du rendement académique.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE CERTAINS PARENTS

1) **Est-ce qu'un enfant qui reçoit son enseignement en français réussirait aussi bien qu'en anglais?**

Oui. La recherche a démontré que les élèves qui recevaient un haut pourcentage d'enseignement en français réussissaient tout aussi bien en anglais que ceux qui recevaient leur enseignement principalement en anglais.

2) **Est-ce qu'un enfant réussirait aussi bien à l'école s'il recevait son enseignement en français plutôt qu'en anglais?**

Oui. Encore une fois, la recherche a démontré clairement que les élèves qui reçoivent leur enseignement en français réussissent aussi bien en Mathématiques et Sciences Sociales que les élèves qui reçoivent leur enseignement en anglais. La recherche a également démontré que plus le pourcentage d'enseignement en français est élevé, plus les élèves réussissent bien en français.

CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE

1. **Le pourcentage d'enseignement en français n'affecte pas le rendement en Anglais.**
2. **Le pourcentage d'enseignement en français influence fortement le rendement en Français.**
3. Le pourcentage d'enseignement en Français n'affecte pas ou à peu près pas le rendement en Mathématiques et en Sciences Sociales.
4. Les élèves qui étudient une matière en français et qui répondent au test en anglais viennent surtout des programmes "mixtes" (plus de 71% d'enseignement en français) plutôt que des programmes français.
5. Les élèves qui étudient une matière en français et qui répondent au test en anglais ont fortement tendance à réussir moins bien en Français, en Anglais et en Sciences Sociales.
6. En supposant que les tests de rendement en Français et en Anglais soient une indication de bilinguisme, les programmes avec un pourcentage élevé de français ont le plus de chance de mener à un haut degré de bilinguisme chez les élèves franco-manitobains.
7. **En général, les élèves du groupe "contrôle" (élèves franco-manitobains prenant le cours de French) n'ont rien compris au test de Français.**

La politique française à l'égard du Liban

Voici le texte d'une lettre répondant à celle de M. Bouteflika adressée par M. Sauvagnargues, ministre des Affaires étrangères à M. Waldheim, Secrétaire général des Nations Unies.

"Monsieur le Secrétaire Général,

La lettre que le Ministre des Affaires Etrangères d'Algérie vous a adressée le 25 mai et qui a été distribuée comme document officiel de l'Assemblée Nationale et du Conseil de Sécurité sous la cote S 12084 contient un certain nombre d'allégations contraires à la vérité concernant la politique française à l'égard du Liban et contre lesquelles mon Gouvernement doit élever une énergique protestation.

La politique de la France à l'égard du Liban est inspirée d'un seul souci, celui de préserver l'unité, l'intégrité et la souveraineté de cet Etat ami. Les autorités françaises ont, à diverses reprises, souligné qu'il appartenait aux libanais eux-mêmes de trouver en dehors de toute ingérence extérieure, la solution politique qui seule peut mettre fin au drame qui les divise.

La poursuite du processus politique amorcé par l'élection d'un nouveau Président de la République libanaise peut cependant requérir la mise en place d'un **dispositif destiné à consolider** le cessez-le-feu. Si le Président de la République du Liban et les parties intéressées à la guerre civile, c'est-à-dire à la fois les diverses parties libanaises et les pays arabes intéressés, l'estimaient utile, la France serait prête à apporter sa contribution à un tel dispositif. C'est cette disponibilité dont ont fait état le Président de la République et les autorités françaises à différentes occasions.

L'offre de la France a été formulée officiellement par le Ministre des Affaires Etrangères Français le 6 mai devant l'Assemblée Nationale dans les termes suivants: "Le problème majeur auquel les nouvelles autorités auront à faire face reste celui de la sécurité. La France, cela a déjà été indiqué, ne se déroberait pas si tous les responsables, si toutes les parties au conflit libanais, lui demandaient de participer à l'établissement sur place de dispositions de sécurité dont l'objet serait, après la cessation des combats, d'assurer l'indépendance du nouveau départ de la vie politique libanaise dans l'unité fondamentale où doivent se rassembler tous ceux qui, avec leur diversité, composent ce pays."

Bien loin de constituer une intervention extérieure **dans les affaires du Liban,** cette offre — subordonnée à une requête des auto-

(Suite, page 6)

NOUVEAU GÉRANT AU CLUB LA VÉRENDRYE



Les Directeurs du Club La Vérendrye ont le plaisir d'annoncer la nomination de Jean-Yves Lord au poste de gérant du Club. Yves est originaire de La Broquerie et établi à Saint-Boniface depuis quatre ans. Plusieurs le connaissent d'ailleurs comme "Le P'tit Boucher", nom de l'établissement dont il était le propriétaire avant son entrée en fonction au Club La Vérendrye. Son expérience considérable du monde des affaires constitue certainement un atout pour le Club La Vérendrye.

Lettre du Comité des parents du Précieux-Sang à la Commission scolaire Norwood

À sa réunion du 25 mai, la Commission Scolaire a adopté une politique de statu quo concernant le programme de notre école du Précieux-Sang alors que la majorité des parents et du corps enseignant, de même que les étudiants revendiquaient un programme totalement français, sauf pour un cours d'anglais, appliqué d'une façon graduelle.

Cette décision de la Commission Scolaire est totalement inacceptable aux parents, qui par conséquent ont constitué un comité de parents pour revendiquer l'établissement d'une école française au Précieux-Sang selon la description dans le document "Pour un Réseau d'Ecoles Françaises", du Bureau d'Education Française. Ce comité prendra tous les moyens nécessaires pour atteindre son objectif en cette matière.

Nous rejetons la décision de la Commission Scolaire parce qu'elle ignore totalement toutes les recherches effectuées au Manitoba et ailleurs de même que l'orientation de l'éducation française provenant du Ministre de l'Education après trois ans d'études intenses.

Il est inconcevable que des commissaires d'école, élus pour exercer un leadership responsable en éducation, prennent des décisions basées sur des préjugés et ignorent tous les faits qui leur sont présentés par les professionnels du milieu.

Nous exigeons donc que la Commission Scolaire retire la décision qu'elle a prise à sa dernière réunion, et établisse une politique d'éducation française telle que revendiquée par ce Comité.

Le Comité
Georges Forest, président

Le 26 mai 1976

copies:
L'Honorable M. Edward Schreyer
L'Honorable M. B. Hanuschak
L'Honorable M. L. Desjardins
L'Honorable M. R. Toupin
Monsieur Joseph Guay, M.P.
Monsieur J. Walding, M.L.A.
Monsieur O. Tremblay, (BEF)
Monsieur H. Marcoux, (CPP)
Monsieur O. Fillion, (CCLF)
Docteur G. Archambault, (SFM)
M. L. St-Vincent, (Principal EPS)

QUESTIONS ET RÉPONSES



Santé et Bien-être social Canada
Régime de pensions du Canada

(Q) A qui sont payées les prestations aux orphelins?

(R) Les prestations aux orphelins de moins de 18 ans sont payées à la personne ou agence qui a la charge de ces enfants. Cette personne est habituellement le conjoint survivant. Pour les enfants entre 18 et 25 ans non mariés, elles sont payées, sur demande, directement à l'enfant qui fréquente l'université à plein temps.

(Q) Mon mari est décédé en septembre 1967 et avait contribué au Régime de pensions du Canada depuis les débuts du Régime jusqu'à son décès. Comment se fait-il que je ne peux recevoir une pension de veuve?

(R) Les pensions de veuves, de même que les autres pensions aux survivants, ne sont payables que depuis février 1968. Afin de qualifier ses survivants, il faut que le contributeur ait contribué au Régime pour un minimum de trois ans. Puisque votre mari est décédé en 1967, vous n'êtes pas éligible parce qu'il avait contribué deux ans seulement.

(Q) Mon mari est décédé le 2 janvier 1976. Il avait toujours contribué au maximum depuis janvier 1966. J'ai quatre enfants de moins de 18 ans. Quel sera le montant des prestations et quand commenceront-elles?

(R) Vous recevrez $41.44 pour chacun de vos quatre enfants, plus une pension de veuves de $99.51 pour un total mensuel de $265.27. Sur demande, ces prestations pourraient commencer en février, soit le mois suivant celui du décès.

(Q) Je reçois une pension de veuve depuis 1973. En 1973, cette pension était de $71.12. En 1975, elle était $88.60 par mois. Que recevrais-je en 1976?

(R) $98.52.

(Q) Je suis âgé de 55 ans. J'ai contribué au Régime de pensions du Canada à compter de janvier 1966 jusqu'en janvier 1975, alors que j'étais victime d'une crise cardiaque. Mon médecin m'avise que je ne travaillerai probablement jamais. Suis-je éligible à une pension?

(R) Afin de vous assurer de ne pas perdre de bénéfices, vous devriez présenter une demande de pension d'invalidité le plus tôt possible. Une décision, à savoir si oui ou non vous êtes invalide selon les termes de la loi, sera prise par les responsables de l'administration du Régime de pensions du Canada.

(Q) Je suis considéré invalide par le Régime de pensions du Canada et reçois une pension. Est-ce que mes enfants à charge auront droit à des bénéfices?

(R) Oui. Si une personne reçoit une pension d'invalidité sous le Régime de pensions du Canada et a des enfants à charge, âgés de moins de 18 ans, ceux-ci sont éligibles. Les enfants à charge, âgés de 18 à 25 ans et qui fréquentent l'école ou l'université à plein temps, sont également éligibles.

DU CÔTÉ DE LA CUISINE

Végétalisme et végétarisme

Connaissez-vous la différence entre végétalisme et végétarisme?

Le **végétalisme** correspond à un régime alimentaire très strict. On exclut tous les aliments du règne animal. Le **végétarisme** est un peu plus libre en ce sens qu'il permet les oeufs et les produits laitiers mais évite la viande et le poisson.

Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada, ont préparé une "Pizza au fromage Cottage" qui sera autant appréciée par les végétariens que par les mangeurs de viande. On peut la servir comme goûter dans la soirée ou comme plat léger et économique. La pâte à base de levure est faire de farine de blé entier et la garniture comprend des tomates en conserve, du fromage cottage (caillé sec) et du fromage cheddar. Une portion fournit environ 10 grammes de protéines.

PIZZA AU FROMAGE COTTAGE

Pâte à pizza:

½ c. à thé de sucre
1 tasse d'eau tiède
1 sachet de levure sèche active
2 c. à table d'huile
2 c. à thé de sel
3 à 3½ tasses de farine de blé entier

Dissoudre ½ c. à thé de sucre dans l'eau tiède et saupoudrer la levure au-dessus. Laisser reposer 10 minutes. Ajouter en remuant l'huile, le sel et assez de farine pour faire une pâte molle. Renverser sur planche enfarinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique (8 à 10 minutes). Façonner en boule et déposer dans un bol graissé et badigeonner de gras. Couvrir et laisser lever au double du volume dans un endroit chaud (environ 1½ heure). Dégonfler avec le poing, diviser en deux, couvrir et laisser reposer 10 minutes. Abaisser chaque moitié en forme de cercle de 12 pouces de diamètre et déposer sur deux moules à pizza graissés ou sur des plaques à biscuits.

Sauce:

½ tasse d'oignon haché
2 c. à table d'huile
1 boîte (28 onces) de tomates en conserve
2 c. à thé de sucre
2 c. à thé d'origan
1 c. à table de persil sec
½ c. à thé de sel d'ail
¼ c. à thé de poivre
2 tasses (16 onces) de fromage cottage (caillé sec)
1 tasse (4 onces) de fromage cheddar moyen râpé

Sauter l'oignon dans l'huile jusqu'à ce que transparent. Ajouter les tomates, le sucre et les épices. Mijoter à découvert jusqu'à ce que épais, remuant occasionnellement (environ 30 minutes). Mêler sauce et fromage cottage. Verser la moitié de la sauce sur chaque pâte à pizza. Parsemer de fromage cheddar. Cuire à 450oF pendant 15 à 20 minutes. Quantité: 10 portions.

(Services consultatifs de l'alimentation Agriculture Canada)

Plus de mets "canadiens" au menu. . .



Agriculture Canada propose qu'on mette un accent plus canadien sur les menus de nos restaurants, afin que les agriculteurs du pays puissent vendre plus facilement leurs produits.

"Les Canadiens prennent 40% de leurs repas hors du foyer, de dire M. Wilf Parry, directeur de la Section initiative et opportunité du marché. Nous avons toujours encouragé l'utilisation des produits agricoles canadiens auprès des consommateurs, mais le nombre toujours croissant de repas pris à l'extérieur nous incite maintenant à faire cette recommandation aux professionnels de l'industrie hôtelière."

Pour présenter les produits agricoles canadiens et la façon de les insérer dans les menus, le Ministère a présenté un stand à l'exposition Host Ex' 76, tenue à Toronto, à la fin d'avril, lors de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des restaurateurs.

L'industrie hôtelière avait précisé ce qu'elle désirait: des approvisionnements faciles à obtenir, de qualité uniforme et à prix stables. En fait, il ne serait pas très avisé de persuader les restaurateurs de servir plus d'aliments canadiens sans pouvoir leur assurer un approvisionnement suffisant et régulier.

"La Direction de la production et de la commercialisation du Ministère est toujours prête à procurer à ceux qui le demandent des listes de fournisseurs, surtout aux établissements situés dans les petites localités où il peut être difficile de s'approvisionner."

Des experts des Services consultatifs de l'alimentation ont préparé de nouvelles recettes destinées à l'industrie hôtelière. Ils suggèrent les mets suivants:

- du lait écrémé en poudre comme ingrédient commode pour la préparation de soupes et de sauces;
- des découpes de boeuf économiques pour des plats de gourmets comme le boeuf bourguignon;
- de la dinde divan préparée en casserole avec brocoli et sauce au fromage;
- quiche canadienne pour le dîner;
- des cerises aigres congelées en sauce pour garnitures à dessert;
- fruits et fromages canadiens au dessert.

Les aliments canadiens ont donc cinq qualités qui devraient les mettre à l'honneur: ils sont appéti sants, de choix, frais, très abondants et économiques.

"Marche de famille" à l'école Lacerte

Durant la "semaine des activités physiques" les élèves des écoles élémentaires et du 1er cycle secondaire de la division scolaire de Saint-Boniface No 4 ont participé à la Marche de Famille. Le but de cette marche organisée était de démontrer aux élèves et aux parents l'importance d'être en bonne condition physique.

La marche a eu lieu sous forme de compétition entre les différentes écoles de la division et des points furent décernés ainsi: aux enfants, (1 point), aux adultes, (2 points), aux directeurs d'écoles (5 points). L'école marquant le plus haut nombre de points par élève fut la gagnante. Etant donné que les écoles Général Vanier et Howden offraient leurs opérettes annuelles durant la semaine des activités physiques, les élèves de ces écoles ont dû faire la marche de famille le 11 mai. C'est là la raison du délai dans la publication des résultats.

Environ 4,600 élèves et parents participèrent à la Marche de Famille d'un mille et demi. L'école Lacerte, dont 450 élèves et 305 parents prirent part à la marche, gagna le trophée de participation. Se basant sur l'inscription des élèves, le point de l'école Lacerte était 1.9 par élève. Les écoles Frontenac et Van Belleghem entrèrent en 2e place avec chacune 1.6 point par élève. Les écoles Prendergast, Provencher et Général Vanier ont eu chacune 1.3 point par élève. Les écoles Guyot, Shamrock, Marion, Niakwa Place et Howden ont aussi participé à l'activité.

Les directeurs des écoles participantes ont pris part à la marche et ont marqué des points bonis. Les parents ont réagi avec enthousiasme et plusieurs ont même suggéré qu'une activité du genre se renouvelle plus souvent. Des projets sont donc en marche pour organiser une Marche de Famille au printemps et des soirées "Trottiner en Famille" telles que les activités présentement en préparation à l'école Frontenac pour l'automne 1976.

Nouvelles du Foyer Chez-Nous

Nous voilà en pleine saison estivale. Chez Nous les résidents nous reviennent un à un enchantés de leur agréable visite: Mme Hamel d'Ontario, Mme Genest de Californie, Mme Sylvestre de Saskatchewan, Mme Balcaen d'Ontario et Mme Lanoie de Californie.

Nous regrettons le départ de Mme Anna Mihaychuck pour Dauphin afin de se rapprocher de son fils.

Nous n'oublions sûrement pas nos malades pour qui nos prières incessantes demandent leur prompt réta-

(Suite, page 7)

de ci, de ça...



Hommage. — La Société franco-manitobaine et les organismes franco-manitobains rendront hommage à M. Olivier Tremblay, le coordonnateur du Bureau de l'Education Française, dont le mandat se termine fin juin, vendredi le 18 juin au Centre culturel. C'est à 20h30. "Disons ensemble, dit la convocation de la S.F.M. à cette soirée, merci pour la page intensément gravée qu'il laissera dans notre Histoire de l'Education française".

* * *

Mort? — Selon le Premier Ministre Trudeau, le séparatisme est "mort". Il a dit ça il y a quelque temps. On apprend d'autre part que la campagne annuelle de souscription du Parti Québécois a rapporté $1,120,402...

* * *

Journaux en bonne posture financière. — Selon l'édition financière du Globe and Mail, le grand trust journalistique Thompson, de Toronto, aurait assez de réserves liquides pour acheter n'importe quel journal en Amérique du Nord qui conviendrait à sa philosophie et qui serait à vendre. . . La chaîne Thompson dispose dans le moment de $20 millions en liquide. . .

* * *

Détaché des biens de ce Monde. — L'architecte français Roger Taillibert, qui a dessiné le complexe Olympique de Montréal, ce qui lui vaudra des honoraires de quelque $10 millions, déclare à qui veut l'entendre qu'il est architecte, nullement entrepreneur ou homme d'affaires, que l'argent ne l'intéresse pas. . .

* * *

A propos d'une statue géante. — Un copain suggérait l'autre jour, suite à l'annonce faite d'un projet d'ériger à Saint-Boniface une statue géante du "Voyageur", d'y apposer une enseigne lumineuse qui dirait: "The biggest Voyageur in the West". . .

* * *

Journal en difficultés financières. — Le quotidien montréalais séparatiste Le Jour devra suspendre sa publication s'il ne trouve pas $200,000 d'ici quelques jours. La direction attribue cet état de choses au fait que ce journal serait depuis longtemps victime d'un boycottage publicitaire de la part des gouvernements fédéral et québécois. . .

* * *

En français. — Il est agréable de pouvoir parler, discuter en français avec presque tous les bureaux des ministres fédéraux, à Ottawa.

* * *

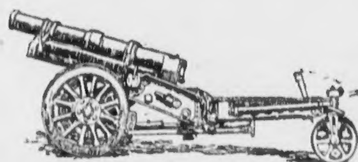
Pensée profonde. — Selon le ministre de l'Education, les gens ignorent ce qui entre dans la fabrication de deux choses: les lois, et les saucisses. (Rapporté par un journaliste)

* * *

Travail d'été pour les étudiants. — Le gouvernement du Manitoba va employer au-delà de 3,000 étudiants cet été. Quelque 2,000 sont déjà en place dans les divers ministères, organismes et commissions gouvernementales.

* * *

Les deux mains sur le volant. — On met de nouveau en vente, cette année, ces bras métalliques que l'on fait river aux portières des voitures et qui s'accrochent au toit, permettant ainsi au conducteur de pouvoir garder les deux mains au volant...



Dévoilement d'une plaque commémorative à l'occasion de l'inhumation des restes du Père Jean-Pierre Aulneau, s.j., et de Jean-Baptiste La Vérendrye

Le dimanche, 6 juin, prochain, à 14 heures, devant la basilique - cathédrale de Saint-Boniface il y aura dévoilement d'une plaque commémorative à l'occasion de l'inhumation des restes du Père Jean-Pierre Aulneau, s.j., et de Jean-Baptiste La Vérendrye. La Société Historique de Saint-Boniface invite le grand public à cette cérémonie qui sera solennisée par Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface et qui se tiendra le jour du 240e anniversaire de la mort du Père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye, ainsi que de celle de leurs dix-neuf compagnons tués le 6 juin 1736 sur une île du Lac des Bois.

L'ÉVÉNEMENT

C'est le 5 juin 1736 que trois canots partirent du Fort St-Charles à destination de Michillimakinac pour y recueillir des approvisionnements. Les 21 voyageurs faisaient partie d'une équipe chargée de découvrir la Mer de l'Ouest et d'implanter la civilisation française au coeur du continent Nord-Américain. Plusieurs d'entre eux étaient rendus sur les lieux depuis 1731. En ce printemps de 1736, au Fort St-Charles, base d'opérations de La Vérendrye, on était dépourvu de tout. Ce voyage était nécessaire.

Le premier soir ils campèrent sur une île du Lac des Bois; surpris par un groupe de guerriers Sioux ils furent décapités.

La Vérendrye fit lever les corps du Père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye, son fils, et les crânes des 19 voyageurs et les fit inhumer dans la chapelle du fort

LES OSSEMENTS

La guerre, la cession du Canada à l'Angleterre et le Fort St-Charles fut abandonné et bientôt oublié complètement. En 1889, sous les combles d'un vieux manoir, en Vendée, on découvrait de vieux documents qui rappelaient cet événement du Lac des Bois. Il s'ensuivait un regain d'intérêt à l'endroit du Père Aulneau et ses compagnons, si bien que les Pères Jésuites du Collège de St-Boniface résolurent de retrouver le site du fort et des sépultures d'Aulneau et du jeune La Vérendrye.

Au cours de l'été 1908, à la suite d'une étude poussée du Père Paquin, on découvrait le site et bientôt les sépultures. Elles correspondaient exactement avec la description que le découvreur en fait dans son journal. On transportait les ossements au Collège de St-Boniface où ils furent conservés dans une vitrine en attendant une sépulture définitive. En 1922, le Collège était détruit par un incendie. Mgr Béliveau, qui était de l'équipe des découvreurs de 1908, recueillait les ossements à demi calcinés et plus tard les confiait à la Société Historique qui les déposait au Musée.

A remarquer que le Fort St-Charles a été reconstruit en 1950 par les Chevaliers de Colomb du Minnesota.

LE MONUMENT

Notre monument contien dra les ossements d'Aulneau et de La Vérendrye mais aussi servira à rappeler aux générations futures ceux qui implantèrent la culture française dans l'ouest.

Ces sculptures sont l'oeuvre de l'artiste Helen Granger Young. On doit le monument à la générosité de la Fondation Macdonald Stewart tout autant qu'à son président, M. David Macdonald Stewart, très intéressé à la culture et aux traditions canadiennes.



Le monument Aulneau-La Vérendrye qui sera élevé dans le cimetière de la Cathédrale à l'automne. Dessin Bérard d'après la sculpture de Helen Granger Young.

LE PÈRE J.-P. AULNEAU, s.j. (1705 - 1736)

Le Père Jean-Pierre Aulneau est né en Vendée, France, le 21 avril 1705. Deux de ses frères devinrent prêtres, une de ses soeurs devint religieuse. Il avait 29 ans quand il quittait la France pour venir se consacrer aux missions du Nouveau Monde. En 1735, il faisait partie de l'expédition de La Vérendrye et passait l'hiver au Fort St-Charles en vue de s'initier aux coutumes indiennes et d'apprendre les langues des Cris et des Assiniboines. On lui avait recommandé les Mandanes qui vivaient bien au delà du Fort St-Charles — long et dangereux voyage en territoires inconnus.

Après un hiver très pénible, La Vérendrye décidait d'envoyer des canots chercher des approvisionnements. Le Père Aulneau voulut être du voyage pour revoir les prêtres de Michillimakinak avant de s'éloigner davantage. Malheureusement, à peine en route, il perdait la vie le 6 juin 1736.

Le Père Aulneau, le premier prêtre mort en notre pays, est un prototype de ces missionnaires qui se vouèrent à l'évangélisation des indigènes.

J.-B. LA VERENDRYE (1713 - 1736)

Fils aîné du fameux explorateur, Jean-Baptiste La Vérendrye naquit le 3 septembre 1713 près de Sorel.

Il faisait partie de la première expédition vers l'ouest que son père entreprenait. Il achevait la construction du Fort St-Pierre, au lac La Pluie, à l'automne de 1731. Il s'intéressait bientôt au commerce des fourrures; était adopté par les Cris, il apprenait le langage des Monsonis et devenait interprète. Il construisit le premier Fort Maurepas sur la rivière Rouge, près du lac Winnipeg et commandait le poste jusqu'à l'automne de 1735 alors qu'il revenait au Fort St-Charles, sur le Lac des Bois. Il était chargé de faire le voyage à Michillimakinak avec 19 voyageurs, en 3 canots. Attaqués par surprise, il perdait la vie le 6 juin 1736.

Bien doué, il se montra plein de ressources et malgré son jeune âge se vit confier des tâches pleines de responsabilités et s'in tira tout à son honneur. Pionnier modèle.

La cérémonie sera suivie d'un goûter au Musée de Saint-Boniface.

La politique française (suite)

rités constituées de ce pays en même temps qu'au consensus de toutes les parties intéressées au conflit — est fondée sur la conviction qu'il importe de mettre les Libanais en mesure de définir les bases de leur réconciliation.

L'initiative française a marqué la volonté de la France d'apporter, si cela est souhaité, une contribution temporaire et limitée, mais concrète, au processus du rétablissement de la paix.

Il est dans ces conditions particulièrement abusif d'évoquer une soi-disant menace d'intervention militaire de la France au Liban.

La morale ne saurait consister à rester indifférents et passifs devant un drame qui a déjà fait des victimes par dizaines de milliers et qui en fait chaque jour encore par centaines, alors même qu'il s'agit d'un peuple estimé par toute la communauté internationale, situé dans une région extrêmement sensible du monde. Il est tout particulièrement déplacé d'entendre parler d'impérialisme à propos de l'offre indépendante faite par mon pays dans le respect de la souveraineté Libanaise et Arabe, respect que je tiens à réaffirmer ici tout autant que l'émotion sincère du peuple français devant les épreuves d'un pays ami".

Radiotélétype de Presse
28 mai 1976

DÉVOILEMENT D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE

La Société Historique de Saint-Boniface vous invite cordialement au DEVOILEMENT D'UNE PLAQUE COMMEMORATIVE à l'occasion de l'inhumation des restes du Père Jean-Pierre Aulneau, s.j. et de Jean-Baptiste La Vérendrye et du 240e ANNIVERSAIRE de leur mort et de celle de leurs dix-neuf compagnons, le 6 juin 1736.

La cérémonie aura lieu au monument AULNEAU - LA VÉRENDRYE devant la Basilique-Cathédrale de Saint-Boniface le 6 juin 1976, à 14h00

PROGRAMME

L'inhumation des restes du Père Aulneau et de Jean-Baptiste La Vérendrye solennisée par

Son Excellence l'Archevêque de Saint-Boniface
Mgr Antoine Hacault

Bienvenue

Le Président de La Société Historique de Saint-Boniface
Monsieur Gérard Lagacé

Monsieur le Consul de France
Monsieur Marcel Ollivier

Son Honneur le Maire de Winnipeg
Monsieur Stephen Juba

Le Révérend Père Provincial des Jésuites
représenté par le R. P. Ludger Guy, s.j.

Le Président de la Fondation Macdonald Stewart
Monsieur David Macdonald Stewart

Le Curé de Saint-Boniface
Monsieur l'abbé Léo Couture

Le dévoilement de la plaque commémorative

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba
Monsieur F.-L. Jobin

Le goûter sera servi au Musée de Saint-Boniface

Nos remerciements à ceux qui ont contribué à la réalisation du monument Aulneau-La Vérendrye.

La Fondation Macdonald Stewart, Montréal
Le Musée de Saint-Boniface
Le Diocèse de Saint-Boniface
La paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface
Les Révérends Pères Jésuites
Smith Carter Associates
La Corporation des Fêtes du Bi-centenaire de La Vérendrye

et le comité d'organisation

Monsieur Marius Benoist, le Père Vincent Jensen, s.j., Monsieur John Fisher, Monsieur Gérard Lagacé, Mlle Lorraine Smith, Msgr Victor Cardin, Monsieur Henri Létourneau, Monsieur Maurice Prud'homme, et Monsieur Dennis Carter, Monsieur Chemar, Monsieur Lucien Bérubé, Mlle Lorna Foidart, Monsieur John Knudson, Monsieur Réal Bérard.

Nos remerciements particuliers à Monsieur David Macdonald Stewart donateur

BRYCE MACKASEY À WINNIPEG

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Bryce Mackasey prononcera une allocution lors de la 29e assemblée annuelle de l'Association des consommateurs du Canada, le 7 juin à l'Université du Manitoba à Winnipeg.

Les délégués de l'Association ainsi que des représentants du monde des affaires, des gouvernements et de plusieurs groupes d'intérêts publics seront présents à cette réunion qui sera principalement axée sur ce problème croissant de la rareté et la façon dont les consommateurs y font face.

"L'humanité, ainsi que le prouve son histoire récente, non seulement méprise la douleur mais incite à la dureté et à l'insensibilité." PAUL VI

À NE PAS MANQUER

LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE DES AFFAIRES DE WINNIPEG, 1870-1920."

"Les francophones dans le monde des affaires de Winnipeg, 1870-1920", exposition d'abord présentée en 1974, mais agrandie depuis, sera livrée de nouveau au grand public à compter du 9 juin prochain, au foyer de l'édifice des archives provinciales du Manitoba (ancien Auditorium de Winnipeg).

La Société Historique de Saint-Boniface invite le grand public au vernissage de l'exposition **le mercredi, 9 juin, à 20 heures**. Pour coïncider avec ce lancement, il y aura une conférence du professeur Robert Painchaud de l'université de Winnipeg sur "Des 'notables' de Saint-Boniface dans le monde des affaires canadien et européen dans les années 1880."

CYCLE DE 40 ANS (suite)

mun, au Québec et du **Congrès du Travail du Canada** à travers le pays. Le **Front Commun** québécois a tenté — et a presque réussi —, il y a une couple d'années, de renverser le gouvernement du Québec. Il tente de se reprendre cette année à l'occasion de la re-négociation des contrats de travail de ses 180,000 membres des secteurs public et para-public. Du côté du **Congrés du Travail du Canada**, c'est le démantèlement pur et simple de la Commission anti-inflation, que l'on exige, et le remplacement du gouvernement d'Ottawa par un autre qui devra gérer les affaires de la Nation en étroite collaboration avec les travailleurs et la grande entreprise. Cette politisation des formations ouvrières rappelle le **Front Populaire**, en France, il y a quarante ans. . .

DE GEORGES VALOIS (1935) A P.-E. TRUDEAU (1975)

A cette époque, Georges Valois (10) écrivait: "L'évolution économique exige une organisation rationnelle de la production et de la consommation, c'est-à-dire la suppression de la liberté individuelle économique, la substitution du plan de travail à l'automatisme de l'économie individualiste. J'ose à peine en rappeler la raison essentielle, mais je dois tout de même la noter:

"A une époque où les marchés de tous produits étaient locaux, à la rigueur nationaux, et où les besoins des marchés internationaux étaient aisément connus, le petit commerce, la petite industrie, la petite propriété, ont pu jouer un rôle utile dans la vie économique, parce que leurs titulaires pouvaient, sur place, avec leurs moyens, faire des prévisions assez justes, et organiser la production conformément aux besoins du moment et du lendemain. A cette époque, l'individualisme et les qualités de prudence et d'épargne des classes moyennes ont été utiles.

"Aujourd'hui la situation est modifiée de fond en comble. Dans une économie où tous les mouvements sont mondiaux, les caisses moyennes n'ont plus aucun moyen de faire une prévision juste. Les prévisions nécessaires à la production ne peuvent être faites que par des organismes généraux, internationaux, nationaux, corporatifs. Les hommes des classes moyennes, vivant dans les limites étroites de leurs installations, sont incapables de construire ces organismes. Lorsqu'on les construit pour eux, lorsque, par hasard, un des leurs construit l'organe nécessaire, ils le torpillent au nom de l'individualisme, car ils refusent de subir la discipline nécessaire."

Ces propos de Georges Valois, rédigés en 1935, rappellent étrangement ceux de P.-E. Trudeau, il y a quelques mois, sur sa "société nouvelle"?. . .

La boucle semble se boucler. La conjoncture, à la fin des années trente, nous conduisit à la guerre. . .

Jean-Jacques Le François

————————————

(1) Le François, Jean-Jacques. - **L'ère des "managers"**, dans la revue de **L'Union des Grandes Ecoles**, Paris, décembre 1968 (Contribution de l'Ambassade du Canada à Paris).

(2) Le 12 novembre 1968.

(3) Etude parue dans le journal **Le Monde**, reproduite dans l'édition du 6 novembre 1968 du journal montréalais **Le Devoir**.

(4) Le Nouvel Etat Industriel. **Chez Gallimard.**

(5) Origine et espoirs de la planification **française.** Chez **Dunod.**

(6) Ouellet, Cyrias. **La vie des sciences au Canada français.** Ministère des Affaires culturelles, Québec, 1964.

(7) Pierre Mendès-France, op. cit.

(8) Id.

(9) Le François, Jean-Jacques, dans **Le Droit**, journal quotidien d'Ottawa, livraison du 31 juillet 1967.

(10) Valois, Georges. **Technique de la révolution syndicale.** Aux Editions Liberté, Paris, 1935.

LE CENTENAIRE DE L'ARRIVÉE DES CANADIENS-FRANÇAIS RAPATRIÉS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE AU MANITOBA EN 1876

À l'occasion du centenaire de l'arrivée des Canadiens-français rapatriés de la Nouvelle-Angleterre au Manitoba en 1876, la Société Historique de Saint-Boniface, conjointement avec le comité des fêtes du centenaire de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, présentera une conférence agrémentée de diapositives et d'une exposition de documents sur les premiers colons, **le lundi, 7 juin prochain, à 20 heures, en la salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste.**

Le conférencier invité, le professeur Robert Painchaud de l'université de Winnipeg, parlera des circonstances qui ont amené nombre de familles qui se trouvent encore au Manitoba à quitter les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre durant les années difficiles de la décennie des 1870 pour venir s'établir sur les townships Taché et Letellier. A partir de nombreux témoignages des Malo, Bellerive, Rondeau, Baril, et d'autres encore, il fera le portrait de la petite société canadienne-française qui s'implanta sur les bords de la Rivière Rouge.

FOYER CHEZ-NOUS (suite)

blissement. Aussi nos sincères sympathies pour tous ceux qui pleurent un de ceux qui leur sont chers.

Le Centre d'Age d'Or tient à remercier tous ceux qui ont contribué si généreusement à faire du Thé, un tel succès. Merci à tous ceux qui nous ont encouragés par leur présence. Avec un tel succès, nous sommes en mesure d'organiser les sorties d'été. Si vous avez 60 ans et que vous voulez participer, allez vous inscrire le 1er juin dès 8h30 à All Saints Parish Hall, coin Broadway et Colony.

Dans le domaine des sports, les dirigeants sont rayonnants de victoire; l'équipe de MM. Scalzo et Leblanc sont les heureux gagnants du trophée Comeau, qui porte le nom du généreux donateur. Merci, M. Comeau. Félicitations. L'équipe de M. Roy rapporte la victoire du tournoi Intercenter de Winnipeg du Carpet Bowling malgré que 2 hommes ont dû être remplacés en dernier. Félicitations au capitaine et à tous. La saison d'hiver se termine sous un bon augure. Voilà! Profitons bien de la belle température et remercions Dieu de l'abondance de verdure, de fleurs de beauté, qu'il a déversée sous nos yeux partout dans la nature. Bonnes vacances.

Emma Ayotte

PARLONS BIEN FRANÇAIS, PARLONS FRANÇAIS PARTOUT

Ministère des Transports
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLEES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Installation d'une pente d'approche visuelle. Remplacement des câbles souterrains pour feux aéronautiques, Aéroport de Regina", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 29 juin 1976 pour: 1ère Partie, Installation d'un système de pente d'approche visuelle sur Piste 25. IIe Partie, Le remplacement des câbles souterrains servant les feux aéronautiques pour les voies de circulation K, M, B, M2, et l'aire de stationnement, et travaux alliés à l'Aéroport de Regina, Regina, Saskatchewan.

Les plans, devis documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

pour
D.A. Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

Avis Public

Ottawa, le 21 mai 1976

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR LE COMTÉ DE LEEDS (ONTARIO).

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce par la présente qu'il est disposé à recevoir des demandes de licences de radiodiffusion de télévision par câble en vue de desservir le comté de Leeds (Ontario).

Les demandes devront être présentées au plus tard le 20 août 1976.

Les requérants prévoyant l'utilisation de micro-ondes devront soumettre tous les renseignements concernant les liaisons hertziennes et les frais. Les requérants devront soumettre les documents suivants en particulier:

a) Lorsque les micro-ondes doivent être fournies par une société d'exploitation de services de télécommunications, une copie de l'accord de principe conclu entre la société d'exploitation et le requérant doit être présentée au Conseil. Les demandes devront également fournir des détails sur toute offre faite par des sociétés d'exploitation prévoyant l'utilisation de micro-ondes, sur le tarif de ce service et sur les sommes prélevées par la société d'exploitation. S'il s'agit d'une demande portant sur un réseau hertzien déjà implanté ou projeté, on devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui font partie ou se proposent de faire partie de ce réseau.

b) Lorsque les micro-ondes doivent être fournies par le requérant, ou si ce dernier se propose d'utiliser les installations d'une société privée qui n'est pas une société d'exploitation, la demande devra donner des renseignements détaillés sur tous les frais de micro-ondes. Si cette proposition implique plus d'une entreprise de télévision par câble actuelle ou projetée, la demande devra fournir tous les détails concernant les accords de partage des frais avec d'autres requérants ou d'autres titulaires qui participent ou se proposent de participer à cet accord.

c) Le requérant doit donner tous les détails concernant l'emplacement de la tête de ligne éloignée et l'acheminement projeté des micro-ondes. La demande devra fournir d'une part le détail des frais entraînés par la mise en place et/ou l'utilisation des installations de tête de ligne éloignée, et d'autre part, signaler tout accord concernant la mise en place et/ou l'utilisation des installations.

d) Toutes les demandes doivent indiquer le tarif mensuel des abonnés ainsi que les frais de service par micro-ondes.

Les personnes désirant présenter des demandes sont priées de tenir compte des exigences stipulées par le Gouverneur général en Conseil dans les Directives à l'intention du Conseil, décrets C.P. 1969-2229 dans sa forme modifiée et C.P. 1972-1569. Le Conseil étudiera des demandes répondant à ces exigences.

Les requérants doivent également tenir compte du fait que, dans ces décisions et énoncés de politique antérieurs, le Conseil s'attendait à ce que les titulaires de licence détiennent la propriété réelle et le contrôle des têtes de ligne locales, des amplificateurs et des prises dans leurs entreprises de télévision par câble.

Le Conseil n'étudiera aucune demande de télévision par câble prévoyant l'enregistrement sur bande magnétoscopique de signaux de télévision à moins que toutes les autorisations nécessaires n'aient été données par écrit et déposées au Conseil.

Il est rappelé aux requérants éventuels que, dans ses décisions antérieures, le Conseil n'a pas approuvé toutes les stations non-canadiennes disponibles comportant la diffusion en double de réseaux non-canadiens.

En outre, lorsqu'il étudiera les demandes concernant les localités en question, le Conseil exigera que:

a) les titulaires de licence des stations de radiodiffusion de télévision locales dont les contours A ou B sont situés à l'intérieur des territoires pour lesquels des demandes ont été soumises conformément à cet avis, déposent la preuve documentaire et fassent les représentations qu'ils jugent nécessaires à propos de l'effet probable que l'autorisation d'entreprises de télévision par câble, à l'intérieur de ces zones de rayonnement, aura sur le maintien de la viabilité de ces stations, et

b) les titulaires de licence de stations de télévision locales et chaque requérant de licence de télévision par câble expliquent les mesures prises ou envisagées, individuellement et collectivement, en vue d'assurer le maintien du service de télévision "conventionnelle".

Le Conseil annoncera plus tard la date et le lieu où se tiendra l'audience où ces demandes seront étudiées et où le public pourra les consulter. Les détails de chaque demande seront également publiés dans les journaux de la région qui doit être desservie.

Le public aura alors l'occasion de faire des commentaires au sujet de toute demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné et en faisant parvenir une copie au requérant, au moins quinze (15) jours avant l'audience.

Guy Lefebvre,
Le directeur général,
Gestion des politiques de licences



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

Notre langue

Il est une admirable page de Paul Valéry où se trouvent racontées les étapes et le conditionnement de l'eau. Elle est intitulée: Louanges de l'eau. En voici un bref extrait. "Dans ces étranges aventures, que de choses l'Eau a connues!... Mais sa manière de connaître est singulière. Sa substance fait mémoire: elle prend et s'assimile quelque trace de tout ce qu'elle a frôlé, baigné, roulé: du calcaire qu'elle a creusé, des gîtes qu'elle a lavés, des sables riches qui l'ont filtrée. Qu'elle jaillisse au jour, elle est toute chargée des puissances primitives des roches traversées... Elle surgit enfin, imprégnée des trésors de sa course, offerte aux besoins de la Vie" (Paul Valéry, *Oeuvres*, éd. Pléiade, 1957, T.I., p. 203)

Il en est ainsi d'une langue. Elle est mémoire en sa substance. Elle est dès lors offerte aux besoins vitaux d'une collectivité.

Dans son cheminement l'eau s'imprègne de tout ce qu'elle rencontre. D'une part il lui arrive de se délester d'éléments négatifs et de se purifier dans sa course à travers des stratifications appropriées. D'autre part, en bien des circonstances, elle réclame le concours de l'art qui achève son élan vers la vie.

Ainsi en est-il d'une langue comme la nôtre. Sa valeur provient tout autant de ses cheminements à travers notre histoire et des conditions présentes de notre vie collective que de notre art pour la transmettre aux jeunes par différentes voies, dont celle de l'enseignement. C'est dire l'ampleur du problème qui s'impose à notre attention. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'enseignement, mais plus globalement d'un régime de vie collective dont il nous faut assurer les meilleures conditions.

Notre langue, sans doute, se corrigera d'elle-même comme toute langue. Il nous importe cependant d'y apporter un complément d'art qui embrasse deux domaines tout aussi importants l'un que l'autre: celui de l'enseignement de la langue et celui de l'organisation de notre vie collective.

(Revue de l'Association canadienne d'éducation de langue française)

ÉCOUTEZ CKSB



On voit ici les sourires matinaux de quelques-uns des membres de l'équipe de l'émission DÉCIBEL, de 6h à 9h, tous les matins à CKSB. De gauche à droite, Gabriel Dubé, réalisateur; Christian Leroy, annonceur; Roger La Rivière, technicien et Marcel Gauthier, chroniqueur sportif. Depuis quelques mois, le format de l'émission change graduellement, offrant davantage de nouvelles et de reportages sur divers aspects de la vie franco-manitobaine. . .

Ministère des Transports CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Bâtiment de Vortac (Aide De Navigation) Aéroport de Brandon", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 25 juin 1976 pour: construction d'une installation d'Apaisement de Bruit dans le Bâtiment de Vortac (Aide de Navigation) à l'Aéroport de Brandon, Brandon, Man.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

pour
D.A. Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

MINISTERE DES TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour construction d'une Aérogare à Rankin Inlet, Territoires du Nord-Ouest", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg, le 18 juin 1976.

Le site est situé à peu près à 280 milles au nord de Churchill, Manitoba, le long de la côte de la Baie d'Hudson.

Les compagnies qui ont de l'expérience dans l'exécution des projets de construction majeure sont invitées à participer.

La soumission consistera dans le prix du soumissionnaire pour exécuter les travaux tout en conformant avec les plans et devis inclus avec les documents contractuels (connus comme prix de but) et en plus un prix fixé pour la gestion. Autres détails sont esquissés dans les documents contractuels, ainsi qu'un annuaire de l'équipement lourd fournit par le Ministère.

Un exposé sera conduit, jeudi, le 10 juin 1976, à 13h30, heure en vigueur à Winnipeg, dans le Bureau des Approvisionnements du Ministère, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba pour répondre aux questions des soumissionnaires au sujet de cet appel d'offres.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

D. A. Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

A LA BIBLIOTHÈQUE

NOUVEAUTÉS

Des hommes partis de rien par René Cassin.

Cet ouvrage de René Cassin, prix Nobel de la paix, traite du réveil de la France abattue lors de la 2e Guerre Mondiale. Son témoignage sur la lutte qu'entreprirent le général de Gaulle et ses compagnons est d'autant plus intéressant qu'il était lui-même un des principaux collaborateurs du chef des Français Libres.

En remontant les années par Edward B. Moogk.

Ce livre publié par la Bibliothèque Nationale du Canada porte sur l'histoire et l'héritage de l'enregistrement sonore au Canada des débuts à 1930. L'illustration est exceptionnelle puisqu'elle comprend de nombreuses photographies d'artistes, de compositeurs, de paroliers de groupes, d'appareils, etc. On trouve une importante discographie en fin de volume.

Evolution et sexualité des plantes par Jean-Marie Pelt.

Ouvrage qui applique le thème de l'évolution à la sexualité des plantes et qui tente d'offrir "une documentation photographique utile, un thème de méditation et de réflexion sur les plantes, certes... mais aussi sur la vie". Illustration de haute qualité par Jean-Claude Hayon, botaniste photographe.

La fin des riches par Alfred Sauvy

Craignant de se voir destituer de leurs privilèges les nations riches s'affolent devant la poussée démographique et semblent peu enclins à offrir une aide efficace aux pays pauvres. Le célèbre démographe français exhorte les pays bien nantis d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Pages d'histoire du Canada par la Galerie Nationale du Canada.

Catalogue établi par Roy Strong. Exposition d'iconographie européenne illustrant l'histoire du Canada organisée dans le cadre des célébrations du Centenaire de la Confédération.

La première planète à droite en sortant de la voie lactée par Pierre Daninos.

Avec la verve humoristique qui caractérise son style l'auteur nous présente un monde étrange. Il se livre à "une satire de la terre, satire des régimes totalitaires, avec les Bases des Loisirs d'Etat et la rééducation des rates subversives... satire des excès de la Sécurité sociale qui ira jusqu'au remboursement des mots malheureux..." Ce monde qu'il a conçu sera-t-il notre monde de demain?

$30,000 au Cercle Molière

Le Cercle Molière reçoit $30,000.00 du Conseil des Arts du Canada pour sa saison 1976-1977.

Les productions artistiques du Cercle Molière depuis plus de ses cinquante années d'existence n'ont pas cessé de lui attirer admiration et félicitations d'un bout à l'autre du Canada, et surtout de vous, les nombreux spectateurs manitobains dont plus de 600 obteniez en 1975-1976 des billets de saison. Nous vous en remercions, et nous prévoyons une saison 1976-1977 qui saura vous satisfaire.

Quel enthousiasme apporterons-nous à cette agréable tâche! D'autant plus que les spectacles de haute qualité que nous vous préparons chaque année ont su plaire également au Conseil des Arts du Canada dont le prestigieux appui depuis trois années vient d'être renouvelé et augmenté à un total de $30,000.00.

Nous en remercions vivement le Conseil des Arts du Canada en votre nom; vous, qui en dernier lieu, en profitez le plus. Toutefois nous aimerions vous rappeler que le Cercle Molière ne pourrait pas maintenir cette qualité sans l'appui additionnel des divers gouvernements, du secteur privé, et surtout de vos contributions individuelles.

Aidez-nous; vous verrez la différence!!!

Un reçu officiel pour déduction d'impôt sera remis à ceux qui feront une contribution.

LE CERCLE MOLIÈRE
C.P. 1
SAINT-BONIFACE (Man.)
R2H 3B4

(Communiqué)

LOUIS DUBÉ EN RÉPÉTITION AVEC SON NOUVEL ACCOMPAGNATEUR, DENIS CONNELLEY



Très occupé à travailler son répertoire avec Denis, Louis se prépare pour les *OLYMPIQUES* (spectacle manitobain), pour le *WINNIPEG FOLK FESTIVAL* qui aura lieu au Parc Birds Hill les 9, 10 et 11 juillet (ateliers et spectacles), et quelques autres spectacles à Winnipeg, à Devils Lake (USA) et à Dauphin pour la Fête du Canada, le 1er juillet. Louis Dubé et Denis Connelly préparent aussi une série d'ateliers d'animation qui auront lieu au cours du mois de juin. Pour la Fête franco-manitobaine à La Broquerie, ils travaillent à un projet qu'ils appellent "Ambiance culturelle '76", qui veut regrouper tous les artistes franco-manitobains sur une même scène pour la Fête de la Saint-Jean-Baptiste. D'autres détails à venir.

LA CHORALE DES INTRÉPIDES

La Chorale des Intrépides a clôturé les activités de l'année par le concert du 16 mai dernier. Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la demande de plusieurs personnes, il y aura reprise de ce concert le vendredi 15 octobre au CCFM.

L'élection du Comité directeur a eu lieu récemment et il se compose comme suit: Présidente: Mme Thérèse Rocan, Vice-président: M. Denis Bastien, Secrétaire: Sr Amanda Desharnais, Trésorière: Mme Alice Fredette, Conseillers: Mme Monique Hébert, M. Louis Molin, Prés. ex-officio: Mme Hélène Martin, Chef de choeur: M. Marcien Ferland.

FÊTE ENFANTINE

Les bambins des "Heures Claires Inc." sous la direction de Madame Ragot et de ses animatrices donneront leur fête enfantine dimanche le 13 juin au Centre Culturel à 14 heures précises. Les parents et amis des enfants ainsi que tous ceux qui s'intéressent à l'éducation enfantine sont cordialement invités à venir les applaudir. Café à l'entr'acte.

LES "LETTRES À LA LIBERTÉ"

Si vous avez des opinions à exprimer, écrivez. Écrivez à LA LIBERTÉ. Les "LETTRES À LA LIBERTÉ" sont lues. . . Essayez cependant de ne pas écrire trop long. La Rédaction se réserve le droit de trancher dans les textes. Les lettres doivent être signées et porter une adresse.

THÉ-RENCONTRE

Il y aura un thé-rencontre en l'honneur de M. Lucien Saint-Vincent, Directeur de l'école du Précieux-Sang, dimanche le 13 juin. C'est au gymnase de l'école du Précieux-Sang, 209, rue Kenny, de 19h30 à 22 heures.





Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

Des bovins canadiens en Inde

Des bovins canadiens ont été expédiés en Inde afin de constituer un troupeau de reproduction qui permettra d'y accroître la production laitière.

Des travaux de recherches ont en effet révélé qu'une vache issue d'un croisement entre vache indienne et taureau laitier canadien produit huit fois plus de lait que sa mère. Trois de ces vaches croisées assurent à un paysan indien un niveau de vie au-dessus du seuil de pauvreté.

Deux envois aériens de génisses laitières à destination de Bombay et de Delhi ont franchi les 8,000 milles qui séparent Toronto de ces deux villes. Ces génisses et une quantité suffisante de semence à leur administrer une fois apte à la reproduction ont été envoyées par la Fondation canadienne contre la faim à deux organismes indiens sans but lucratif.

Les meilleurs descendants mâles de ce troupeau de race serviront à la production de semence que les vétérinaires indiens utiliseront à des fins dinsémination artificielle dans le cadre de programmes de vulgarisation agricole dans les régions rurales. Les revenus tirés de la vente du lait défrayeront les coûts d'entretien du troupeau de reproduction.

Selon Mme Catherine Harvey, membre de la Fondation canadienne contre la faim, il est moins coûteux d'implanter des troupeaux de reproduction dans ce pays que d'importer du Canada toute la semence nécessaire.

M. K.F. Wells, alors sous-ministre adjoint à la Direction de l'hygiène vétérinaire, s'est assuré que les génisses exportées, leurs mères et les troupeaux d'origine étaient exempts de brucellose, de tuberculose et de la maladie de Johne.

Le premier envoi, composé de 86 génisses Holstein et de 60 Jersey âgées de 6 à 18 mois, est allé à la Bharartiya Agroindustry Foundation, près de Poona. Le directeur de cet organisme a lui-même choisi les sujets parmi des troupeaux d'élevage du sud-ouest de l'Ontario.

Le second, comprenant 300 génisses Holstein âgées de trois mois, a été livré à la Punjab Dairy Development Corporation, située près de Chandigarh, capitale du Punjab. Quelque 140 familles paysannes y apprendront la gestion d'un troupeau grâce aux conseils de M. H.O. Dilawri, homme d'affaires et agriculteur d'Ottawa. Lui-même originaire du Punjab, il a accepté de retourner en Inde pendant trois ans à titre de directeur de programme.

De meilleurs profits —pourquoi pas?

Selon le spécialiste John Patience, il est important pour vendre ses porcs avec profit, qu'ils aient un départ rapide.

Pour ce, il est essentiel de réduire au maximum le choc de transition au sevrage.

Le succès ne dépend pas d'une seule chose; la santé, la nourriture et le logement des porcelets sont à considérer.

Tout d'abord, ne jamais sevrer le porcelet récemment castré. En castrant les jeunes verrats très tôt, ils seront complètement rétablis pour le sevrage. La technique d'alimentation est le facteur le plus important pour assurer le succès du sevrage. Pour réduire le choc, assurez-vous que les porcelets allaités ont accès et consomment une ration complémentaire de haute qualité et d'une teneur en protéine de 20 à 22%. Ce supplément contrebalancera les déficiences possibles de la mère et les intestins des porcelets de 4 à 6 semaines seront ainsi habitués aux nourritures solides. Pour le premier jour après le sevrage, rationnez la nourriture car les porcelets ont tendance à jeûner pour ensuite se gorger lorsqu'ils deviennent affamés. En se gorgeant ainsi, ils surchargent leurs intestins et la digestion est incomplète provoquant des diarrhées.

Le fait de mélanger les porcelets provenant de différentes litières cause aussi un état choc; selon les recherches, moins les porcelets sont mélangés, plus vite ils se développent. S'il est nécessaire de les grouper, il est préférable de le faire une semaine après le sevrage.

Ces quelques conseils que la plupart des éleveurs connaissent, sont souvent considérées à la légère et la rentabilité du troupeau s'en trouve diminuée.

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le VENDREDI à 15 heures.

REÇU CETTE SEMAINE:	1976	1975
Animaux de boucherie:	2,600	3,675
Veaux:	400	550
Porcs:	9,500	10,370
Moutons et agneaux:	200	150
Animaux de boucherie exportés:	75	—
Porcs exportés:	200	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 270 au Manitoba, 260 en Ontario, 90 en Saskatchewan et 75 à l'exportation.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:			
Flancs de porcs en août 1976:	73$80	plus	2$75
Porcs sur pied en août 1976:	46$90	plus	2$08
Boeufs sur pied en août 1976:	47$25	plus	1$95

LA REVUE DES MARCHES À TORONTO

Les boeufs engraissés étaient nombreux et les pressions du marché ont fait baissé leurs prix de 50c du 100 livres; le commerce a pourtant repris de l'activité vers la clôture. Les taures ont été vendues à prix stables. Les prix des vaches baissaient de 1$ et les prix des taureaux ont été fermes.

Les boeufs de plus de 800 livres dont l'engraissement est déjà avancé ont été vendus à prix stables; les meilleures de ces bêtes et toutes les génisses ont été vendues 1$ plus cher du 100 livres. Les bons agneaux, peu nombreux, ont été vendus plus cher et les brebis demeuraient à prix stationnaires.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 43$50 à 45$, ventes à 46$30; Taures cat. A 1-2, 42$ à 44$, ventes à 45$50; Vaches cat. D 1-2, 27$ à 29$, ventes à 31$25; Taureaux Bons, 33$ à 35$, ventes à 35$75. Les prix des porcs variaient de 65$80 à 66$90, prix de clôture jeudi.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie variait de modérée à bonne, les prix demeurant stationnaires ou légèrement en hausse. Les prix des boeufs engraissés, stables à l'ouverture, gagnaient 50c vers la fin de la semaine clôturant 50c plus cher que la semaine précédente. Les taures étaient en bonne demande et leurs prix sont demeurés stables. Les vaches de classe supérieure sont demeurées à prix stables face à une demande modérée; celles de classes inférieures ont été vendues à des prix fluctuant fortement, elles clôturaient aux prix de la semaine précédente. Le commerce des taureaux a subi des pressions et leurs prix baissaient de 1$ à 2$ du 100 livres. Les veaux de boucherie ont été vendus à prix soutenus, ces bêtes étant en bonne demande et même très recherchées. Les bêtes d'élevage et d'engraissement étaient peu nombreuses et sont demeurées à prix stationnaires. Les agneaux de saison ont été vendus 1$50 moins cher du 100 livres.

Les prix des porcs variaient de 59$66 à 61$50, clôturant vendredi à 59$67.

Ministère des Transports
CANADA
SOUMISSIONS

SOUMISSIONS SCELLÉES, transmises au Ministère des Transports et marquées "Soumission pour Système de feux d'approche haut et bas — Aéroport de Saskatoon", seront reçues jusqu'à 15 heures, heure en vigueur à Winnipeg le 22 juin 1976 pour: construction d'un système de feux d'approche aéronautiques haut et bas et travaux alliés à l'Aéroport de Saskatoon, Saskatoon, Saskatchewan.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de l'Officier Régional des Approvisionnements, Ministère des Transports sis au 301 - 391, rue York, Winnipeg, Manitoba, R3C 0P6, contre un dépôt d'un chèque visé au montant de vingt-cinq dollars ($25.00) à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

pour
D. A. Lane
Administrateur, Région Centrale
Administration des Transports Aériens du Canada

AVIS: Après le 4 juin 1976, notre nouvelle adresse sera: - 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg, Manitoba.



Les marmottes creusent généralement leur terrier dans les champs où abondent le trèfle, la luzerne et les légumes. Ces ravageurs écrasent la végétation et les trous de marmotte endommagent souvent les lames des faucheuses.

LES RÉGIONS

Les Lauréats des Premiers Jeux Floraux du Manitoba

1ère Catégorie: **PEINTURE**
A - **9e et 10e années** - lauréate - Mariette Labelle du C.S.S. oeuvre - **L'Autobus**
B - **11e et 12e années** - lauréate - Annick Souchay du C.S. S.B. - oeuvre - **Pastourelle**

2e Catégorie: **DESSIN**
A - **9e et 10e années** - lauréate - Huguette Gérardy de La Broquerie - oeuvre - **Ainsi va la vie**
(EX AEQUO)
lauréate - Gisèle Fillion du C.S.S.B. - oeuvre - **Pastel - Fleurs en couleurs**

3e Catégorie: **SCULPTURE**
A - **9e et 10e années** - lauréat - Rhéal Cénérini de Notre-Dame-de-Lourdes - oeuvre - **Les Taureaux**
B - **11e et 12e années** - lauréate - Michelle Turenne du C.S.S.B. - oeuvre - **Genèse**

4e Catégorie: **ROMAN**
A - **11e et 12e années** - lauréate - Yvette Troisfontaine de La Broquerie - oeuvre - **Entre la ville et la campagne**

5e Catégorie: **POÈME**
A - **9e et 10e années** - lauréate - Mariette Labelle du C.S. S.B. - oeuvre - **Mélodie**
mention d'honneur - Rhéal Cénérini de Notre-Dame-de-Lourdes - oeuvre - **La création**
B - **11e et 12e années** - lauréat - Guy Ferraton du C.S.S.B. - oeuvre - **L'ennui**
mention d'honneur - Claudette Fillion de Louis-Riel - oeuvre - **Oh! triste chanson**

6e Catégorie: **PHOTOGRAPHIE**
A - **9e et 10e années** - lauréate - Monica Knott du C.S.S.B. - oeuvre - **La dormante, La fantaisie, Portraits**
B - **11e et 12e années** - lauréat - Lionel Piché de La Broquerie - oeuvre - **La solitude**

7e Catégorie: **THÉÂTRE**
A - **9e et 10e années** - lauréates - Lorette Talbot et Francine Labossière de Somerset - oeuvre - **Je veux aller à Mars**

8e Catégorie: **CHANSON**
A - **11e et 12e années** - lauréate - Diane Kirouac de La Broquerie - oeuvre - **Marcher d'avant**

9e Catégorie: **NOUVELLE**
A - **11e et 12e années** - lauréate - Rachel Théberge de Sainte-Anne - oeuvre - **Un jeu compliqué**

10 Catégorie: **ACTUALITÉ**
A - **11e et 12e années** - lauréate - Simone Hébert du C.S.S.B. - oeuvre - **La faune manitobaine**
(EX AEQUO)
lauréate - Nicole Lachance du C.S.S.B. - oeuvre - **Le Caire**

11e Catégorie: **FABLE**
A - **11e et 12e années** - lauréat - Guy Ferraton du C.S.S.B. - oeuvre - **L'éléphant et la cerise**

12e Catégorie: **TRADUCTION**
A - **11e et 12e années** - lauréate - Lise Gautron du C.S.S.B. - oeuvre - **Le français, langue de la logique et du roman**

PRIX D'EXCELLENCE: YVETTE TROISFONTAINE de La Broquerie

Les organisateurs des Jeux Floraux aimeraient remercier tous les organismes culturels, ainsi que le gouvernement provincial et le gouvernement de France, pour l'encouragement et la coopération vis-à-vis les Premiers Jeux Floraux du Manitoba.

Lucien Loiselle
Directeur des Jeux Floraux du Manitoba



Claire Bérubé, de Saint-Boniface, a mérité le "Youth Service Award" du La Sertoma Club, de Winnipeg, pour son travail de volontaire à l'Hôpital général de Saint-Boniface où elle se dévoue depuis quatre ans pour soulager les malades atteints de paralysie cérébrale. On aperçoit sur la photo, à gauche, Betty A. Loveday, présidente du La Sertoma Club, de Winnipeg, offrant le certificat de mérite à Claire Dubé à qui l'on a aussi remis un pendentif en argent et une épinglette.

Lorette

GRANDES FETES A LORETTE

Il s'est passé des choses émouvantes à Lorette les 22 et 23 mai. On y célébrait en effet le soixante-quinzième anniversaire de l'arrivée à Lorette des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe (21 août 1901).

Dimanche matin, à onze heures, M. le curé Réginald Prescott et le Père Parent, o.m.i., ont célébré la messe au cours de laquelle deux anciennes de la paroisse, Madame Rosa Therrien et Madame Antoinette Cournoyer ont lu les épîtres. M. le curé a prononcé l'homélie de circonstance, et le chant des paroissiens a marqué la cérémonie.

Durant l'après-midi, à l'école Lagimodière, il y eut grande réunion des anciens élèves des Soeurs de Saint-Joseph. M. Laurent Marcoux agissait comme maître de cérémonies et souhaita la bienvenue aux anciens et aux amis réunis pour honorer les religieuses. Puis l'invitée d'honneur, Madame Juliette Lagimodière-Goulet, qui fut la première élève à suivre des cours de musique, donnés en 1902, cours que donnait Soeur Saint-Aimé, joua un morceau de piano en guise d'ouverture.

Madame Rosa Therrien relata les préparatifs des paroissiens de Lorette pour recevoir les religieuses que l'on attendait depuis dix ans, religieuses dont on avait finalement obtenu les services grâce aux efforts et à la ténacité de Monsieur le curé Joseph Dufresne. Madame Therrien fit l'historique, à l'aide de dessins exécutés par Madame Martial Desrochers, de l'arrivée des Soeurs de Saint-Joseph à Lorette, montrant comment Monsieur le curé Dufresne avait choisi la plus belle voiture de la paroisse, une belle calèche à deux sièges et avec toit, et panneaux de chaque côté, tirée par deux chevaux noirs attelés luxueusement. Cette calèche appartenait à Monsieur William Lagimodière, qui en fut le conducteur pour la circonstance.

Participaient aussi à la réunion, Monsieur William Grossman, ancien élève et président de la commission scolaire de la Rivière-Seine, et Paul Gauthier ainsi que Mère Clarisse Bergeron, de la Régionale de l'Ouest.

Il y eut des chants et un bon goûter fut servi par Madame Antoinette Cournoyer.

Les membres du comité d'organisation de cette journée, appelée journée de L'ALUMNI, étaient Mmes Laurette Durand, présidente, Rosa Therrien, Juliette Goulet, Blanche Gauthier, Eugénie Landry, Blanche Bohémier, Lilliane Lansard, Madeleine Cournoyer et Yvonne Romaniuk.

Rosa Therrien

AVIS PUBLIC

TERRAINS POUR HABITATIONS SAISONNIÈRES À BLACK'S POINT

MINISTÈRE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DES AFFAIRES CULTURELLES

Les demandes seront reçues jusqu'à 4h00 p.m., le 14 juin 1976 à la Division des Parcs, 3e étage, 200, rue Vaughan, Winnipeg, Manitoba, R3C 1T5 de ceux qui veulent obtenir permission de louer des terrains pour habitations saisonnières à Black's Point, sur le lac Winnipeg.

La description des terrains et des formules de demande peuvent être obtenues au Bureau central de la Division des Parcs, 3e étage, 200, rue Vaughan, Winnipeg, téléphone 942-0471, et au bureau de district de la Division des Parcs, Hecla Island, téléphone 475-4473. Les terrains offerts vont être accordés par le moyen d'un tirage qui aura lieu le 15 juin 1976, à l'édifice Norquay, dans l'auditorium, au 401, rue York. Un dépôt de développement (basic development fee) de $1,200.00 plus une part du loyer annuel sont requis. Un dépôt de $300.00 (mandat ou chèque visé) doit accompagner la formule de demande.

L'honorable René-E. Toupin
Ministre
Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles

M. Don E. Vernon
Sous-ministre

NOUS ATTENDONS DE VOS NOUVELLES

Les gens des Régions aiment trouver des nouvelles de chez eux dans leur journal. Nous invitons toutes les personnes qui peuvent nous communiquer de telles nouvelles, des chroniques sur ce qui se passe dans leur patelin, à nous les écrire. Les photos sont bienvenues; il faut dire, ici, que les photos en couleurs se reproduisent mal dans le journal et que celles en noir et blanc sont de beaucoup préférables. Nous attendons de vos nouvelles.

Saint-Pierre
SUCCÈS ÉCLATANT DE LA GRANDE FÊTE DE L'ÂGE D'OR

Jeudi le 27 mai avait lieu, à Saint-Pierre, la grande fête de l'âge d'or organisée par le club **Eternelle Jeunesse** de Saint-Pierre. L'objectif du projet pilote, pour cette année, était de regrouper tous les clubs de l'Est de Saint-Boniface, et d'offrir l'occasion aux personnes de l'âge d'or de pouvoir se revoir, faire de nouvelles connaissances, s'amuser, rire, et danser pendant toute une journée.

Les clubs des régions suivantes furent invités: Powerview Saint-Georges, Sainte-Anne, La Broquerie, Lorette, Ile-des-Chênes, Sainte-Agathe, Aubigny, Saint-Jean, Letellier, Saint-Joseph, Saint-Malo, et les membres de Saint-Pierre. De tous ces groupes invités, 300 personnes étaient présentes à cette journée mémorable.

Pendant la journée les gens eurent l'occasion d'entendre parler M. Zeph, président du Club de Saint-Pierre, et de rencontrer l'exécutif du Club de Saint-Pierre. M. Bob Stewart, du Ministère de la Santé et du Développement social présenta un rapport court et intéressant sur chaque club invité. Les gens ont aussi eu le plaisir d'entendre et de rencontrer le président de la S.F.M. le Dr Gérard Archambault.

Avant que la soirée débute, quelques explications furent données par Pierre Meunier de la S.F.M., sur la possibilité de créer une fédération des clubs d'âge d'or francophones.

Et voilà que le "gros fun" a commencé. Quatre violoneux nous ont, à tour de rôle, démontré leur habileté à manier le violon et l'archet. Un "câleur" s'est joint à la partie pour les danses carrées. Il y eut aussi des polkas, des grandes valses, etc., toujours au rythme du violon. La famille Laroche a donné un spectacle qui fut apprécié par les gens. Nous avons eu la chance d'avoir parmi nous M. l'abbé Saint-Denis qui nous fit chanter de bon coeur et qui nous raconta quelques petites histoires.

Les plans pour l'année prochaine seront sûrement de faire participer à notre fête le plus de gens possible de la province. Comme nous l'avons dit au début, ce n'était qu'un projet pilote.



Photo prise dimanche le 23 mai à l'école Lagimodière, à Lorette, à la réunion des anciens et des amis des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe qui célébraient, cette fin de semaine-là, le soixante-quinzième anniversaire de leur arrivée à Lorette.

POUR UN RÉSEAU D'ÉCOLES FRANÇAISES

Il n'existe en ce moment au Manitoba pas de programme-cadre, donc pas d'écoles, donc pas de réseau d'écoles françaises, tel que préconisé par le document de travail du Bureau de l'Education Française (B.E.F.) intitulé "Pour un réseau d'écoles françaises au Manitoba", PARCE QU'IL N'EXISTE PAS AU MANITOBA DE POLITIQUE OFFICIELLE D'ÉDUCATION FRANÇAISE.

□

DIEU PARDONNE SOUVENT AUX COUPABLES, MAIS IL PUNIT TOUJOURS LES IMBÉCILES. (Proverbe anglais)

La Broquerie

PREMIÈRE OLYMPIADE À LA BROQUERIE

En cette année placée sous le signe des olympiades, l'école élémentaire de La Broquerie s'est sentie obligée de ne pas être en reste envers ses équivalents de Montréal et a décidé de tenir elle aussi ses jeux olympiques, ses compétitions et ses festivités.

Plus sobre dans ses objectifs pour des raisons qu'il est facile de comprendre, l'école de La Broquerie n'en a pas moins envisagé de faire de cette manifestation un événement grandiose. Deux semaines de travail consacrées à l'étude des pays et à la fabrication des drapeaux nationaux ont permis aux élèves, avec l'aide des parents, de réunir sous la flamme olympique quelque 10 pays différents dignement représentés par 200 élèves de Maternelle à la 6e année défendant leurs couleurs dans trois disciplines. C'est sous la forme de projets intégrés à la matière académique, visant à la sensibilisation des élèves à la réelle signification des jeux, que sera menée à bien cette entreprise. Le but était d'avoir une copie conforme. Pour ce faire, les jeux ont été étudiés dans tous les moindres détails: de la préparation, de l'organisation, de la participation au déroulement. La réussite semble certaine; les installations sont prêtes. M. Laurent Desjardins est invité à présider la cérémonie d'ouverture et Don Jonas a accepté de conférer les 72 médailles en compétition aux heureux gagnants.

Bien que travaillant pour des couleurs différentes, les élèves ont fait preuve d'une solidarité remarquable qui n'a d'équivalent que dans celle des parents et celle des commerçants qui ont contribué généreusement pour faire pâlir de jalousie leurs confrères de Montréal et du Québec.

JOURNÉE OLYMPIQUE
Horaire de la journée

I. **Cérémonie d'ouverture:** 9h00 - 10h00 a.m
1. Défilé des athlètes sur la rue principale.
2. Mot de bienvenue.
3. Déclaration officielle de l'ouverture des Olympiques
4. Présentation et montée du drapeau olympique.
5. Arrivée du flambeau olympique
 - Allumage de la flamme olympique.
6. Serment olympique des athlètes.
7. Serment olympique des juges.
8. Remerciements.
9. L'hymne national.
10. Départ des athlètes.

II. **Les jeux:** 10h15 a.m. - 1h45 p.m.
A. Les élèves de 8 ans et moins participeront dans les trois disciplines suivantes:
1. Lancer de la balle.
2. Saut en longueur.
3. Course de 100 mètres.

B. Les élèves de 9 ans et plus participeront dans les trois disciplines suivantes:
1. Lancer du javelot.
2. Saut en hauteur.
3. Course de 200 mètres.

III. **Cérémonie de clôture:** 2h00 - 3h15 p.m.
1. Présentation des médailles - Don Jonas.
2. Remerciements.
3. Déclaration officielle de clôture des olympiques.

Ecole Elémentaire
La Broquerie, Manitoba
le 4 juin 1976

LES DIPLÔMÉS DE MAI AU C.U.S.B.



BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES

Châtel, Nicole Lise-Marie; Habeck, Gérard-Georges.

Médaille d'or de l'Université du Manitoba

Nicole Châtel

BACCALAURÉAT ÈS ARTS (MAJEURE):

Alarie, Diane-Jacqueline-Marie; Ayotte, Mona-Lynne - Marie; Beaudette, Jocelyne-Edith; Bélanger, Adèle-Raymonde; Bisson, Rémi-Armand; Bourgeois, Linne-Marie; Campagne, Joseph-Henri-Gérard; Campeau, Paul-Télesphore; Champagne, Robert - Denis; Collette, Marc; Dandenault, Renée-Laurette - Marie; Desorcy, Marie-Laurette - Marguerite; Foidart, Roger-Guy; Fréchette, Antoine - Joseph-Georges; Gagné, Raymonde-Irène; Lecavalier, Michel; Lecavalier, André; Lemoine, Lucie - Marie - Rolande; Miron, Ernest - Paul - Joseph; Perrin, Victor-Joseph-Lionel; Poirier, Joseph-Gilles-Yves; Raimbault, Denis-Camille-André; Roy, Gérald-Denis; Roy, Marc-Raymond; Sicotte, Colette-Joanne-Marielle; Tessier, Michel - Joseph-Marcel; Vermette, Angeline-Jacinthe; Verrier, Gilbert-Aimé

BACCALAURÉAT ÈS ARTS (AVEC SPÉCIALISATION)

Deniset, Rachel-Denise-Marie, [*avec mention d'excellence*]

BACCALAURÉAT ÈS ARTS (LATIN-PHILOSOPHIE)

Bilodeau, Roger-Joseph-Albert; Brunet, Jean-Pierre-Gabriel-Joseph; Dandeneau, Michel-Joseph-Léo; Dawes, Denise-Joanne; Grégoire, Marie-Juliette-Virginie; Le Mouliec, Ginette-Marie-Marcelle; Saint-Arnault, Marie-Yvonne-Louise; Toupin, Gérard-Joseph-Jean - Marie - Romain.

CERTIFICATS EN ÉDUCATION

Prix d'excellence du Ministère de l'Education

Vermette, Gisèle-Philomène Thérèse, B.A

Prix du Consulat de France

Hacault, Emile-Gaston-Joseph, B.A.

Auger, Lucie-Thérèse, B.A.; Bérubé, Rose-Anna - Aline, B.A.; Bruyère, Denise-Véronique, B.A.; Carrière, Marcel-Paul, B.Sc.; Clément, Denis-Dominique, B.A.; Dupuis, Joseph-Arthur-Donat, B.A. (Montr.); Ellis, Jennifer- Lynne, B.A. (Brdn.); Gagné, Pauline-Marie-Charlotte, B.A.; Gautron, Louise-Marie, B.P.E.; Georges, Jacques-Michel-Bernard, B. A.; Gosselin, Ronald-Bernard, B.A.; Joubert, Rita-Lise-Marie, B.A.; Leclair, Robert-André-Joseph, B.A., (Lat. Phil.); Lemoine, Joseph-Raymond-Germain, B. A.; Painchaud, Rhéal-Alban, B.A. (Wpg); Palud, Giselle-Marie-Lucille, B.A.; Ragoonaden, Harry - Krishna; Sabourin, Marie-Dora-Jocelyne, B.A.; Sicotte, Nicole-Mariette, B.A.; Verrier, Marie-Gisèle-Cécile-Lina, B.A

ASSOCIÉS EN ÉDUCATION

Prix du Consulat de France:

Lesage, Nicole-Cécile-Marie.

Excellence académique:

Campagne, Rose - Marie - Jeanne

Bilodeau, Marie-Irma - Edmée; Blanchette, Marie-Stella-Louise; Brewer, Marguerite-Elizabeth; de Rocquigny, Nicole-Gisèle - Marie; Fréchette, Marie - Michelle - Marguerite; La Flèche, Cécile-Marie-Antoinette; Ledoux, Huguette; Lessard, Jacqueline-Julienne; Massinon, Yvonne - Maria-Esther; Péloquin, Jacqueline-Rose; Sarrasin, Marie - Olive - Lise.

. . .

Médaille du Gouverneur général: décernée à l'étudiant qui a conservé une excellente moyenne au cours de ses trois dernières années régulières tout en manifestant d'excellentes qualités de "leadership", décernée à Rose-Marie CAMPAGNE

LE MUSÉE DE SAINT-BONIFACE

A compter du congé de mai jusqu'au congé de septembre, le MUSÉE DE SAINT-BONIFACE sera ouvert tous les jours excepté le samedi. Les heures de semaine seront de 10 heures à 17 heures et de 19 heures à 21 heures. Le dimanche, de 13 heures à 17 heures. Les écoles peuvent cependant bénéficier de visites guidées en tout temps, sur rendez-vous. L'entrée au Musée est gratuite.

La Page de Bicolo ...

As-tu fait ton jardin? Je profite des jours chauds pour planter mes fleurs... les aimes-tu?

Bicolo!



MON VILLAGE - Saint-Jean-Baptiste

Mon village s'appelle Saint-Jean-Baptiste. Il est situé au sud de Winnipeg, à environ 50 milles. C'est un village avec beaucoup d'activités. Chaque hiver nous avons un carnaval avec un concours de barbes et moustaches.

Mon village est propre. Il y a deux magasins à épiceries, une grande église, un rond à patiner, une salle centenaire et en plus une belle caisse populaire.

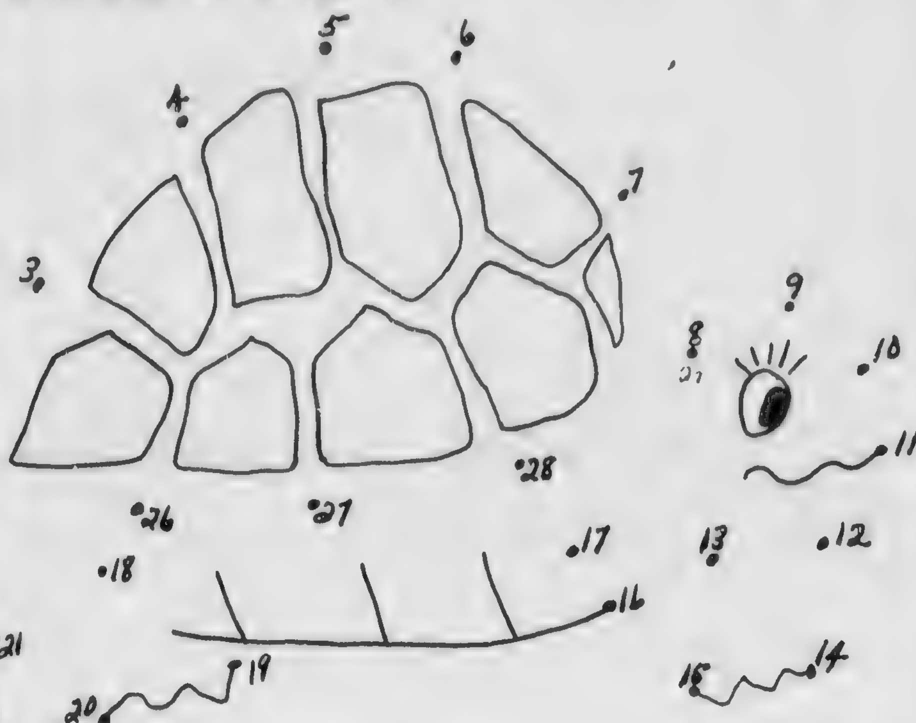
Jocelyne Lévesque
Saint-Jean-Baptiste, Man.

Le jardin de Madame Lavallée

En regardant par la fenêtre, Madame Lavallée ne s'est pas aperçu qu'elle avait des visiteurs dans son jardin... Et toi, peux-tu voir un lapin, un crapaud et une tortue? Colore le jardin.



Savais-tu qu'à BOISSEVAIN il y a une course annuelle de tortues?



Joins les numéros de 1 à 29 et tu reconnaîtras qui s'en va à la course!

Courrier

Cher Bicolo,

Je désire te remercier pour le beau cadeau que tu m'as fait. Je crois que je porterai souvent cette belle chemise "t" puisque la température de ces jours le permet. Je prends cette occasion pour te dire qu'il me fait beaucoup de plaisir, chaque semaine, de faire Les Pages de Bicolo.

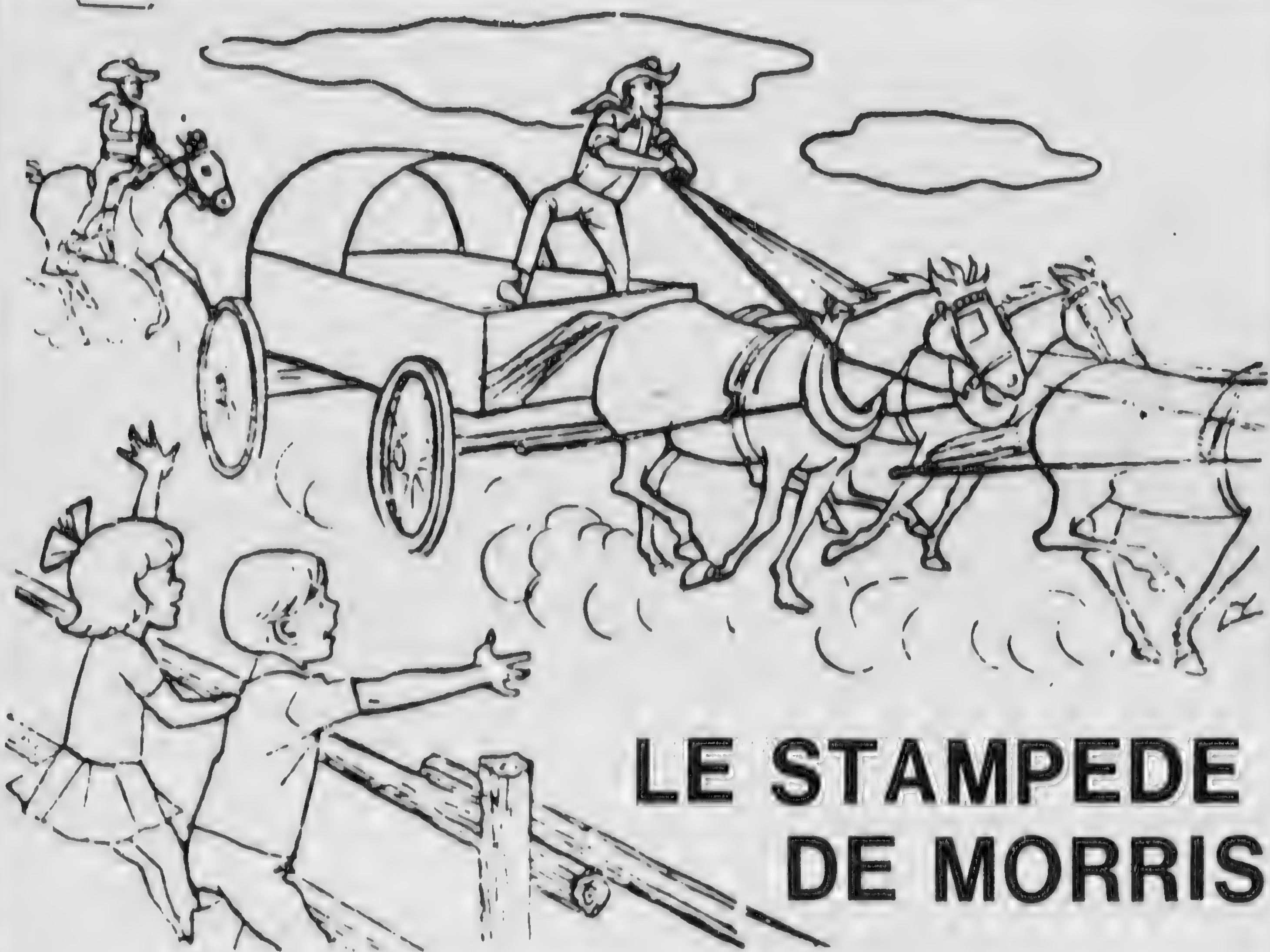
Merci,

Léo Lagassé,
Maquettiste,
La Liberté,

Plusieurs de mes amis m'ont écrit pour me remercier des prix qu'ils ont gagnés. Hélas! il n'y a pas assez d'espace pour faire paraître leurs lettres, mais voici leurs noms:

Brigitte Vermette, Aubigny
Gérald Rouire,
Patrick Normand, Saint-Boniface
Charles Létourneau, Ottawa, Ont.
Robert Levesque, Sainte-Agathe, Man.
Yvette Cénérini Notre-Dame-de-Lourdes
Donald Goulet, Saint-Malo
Maurice Gagnon, Sainte-Agathe
Marcel Lemoine, Sainte-Agathe
Daniel Balcaen, Saint-Norbert
Joanne Lambert, Saint-Malo
Michelle Groot
Rachel Groot
Jacques Péloquin, Parc Windsor, Man.
Aimé Comeault, Saint-Boniface, Man.
Paul Cormier (6e année), Saint-Claude, Man.
Hélène Vermette, Aubigny, Man.
Julie Lafon, Saint-Norbert, Man.
Béatrice De Rocquigny, Haywood, Man.

Ca m'a fait plaisir de vous lire!



LE STAMPEDE DE MORRIS

Au mois de juillet de chaque année il y a un grand stampede à Morris, Manitoba. L'on peut y voir des courses de chariots "Chuck Wagon", un rodéo, des expositions d'animaux et des jeux de toutes sortes. Colore Réal et Josée qui s'amusent !

C'est bientôt le temps de la pêche! Si tu n'attrappes pas de poisson, tu peux essayer d'en dessiner un... Essaie celui-ci!







MOT MYSTÈRE

T	R	U	E	L	A	H	C	O
O	D	I	O	R	F	C	H	R
N	E	I	U	L	P	L	S	A
N	E	T	D	I	D	I	E	G
E	L	E	I	C	U	M	G	E
R	I	A	I	A	A	A	A	U
A	T	N	E	V	H	T	U	S
E	C	E	S	M	C	U	N	E
U	A	E	B	E	G	I	E	N

Chaleur
Climat
Tonnerre
Chaud
Froid
Nuages
Pluie
Ciel
Air
Vent
Sec
Orageuse
Neige
Beau

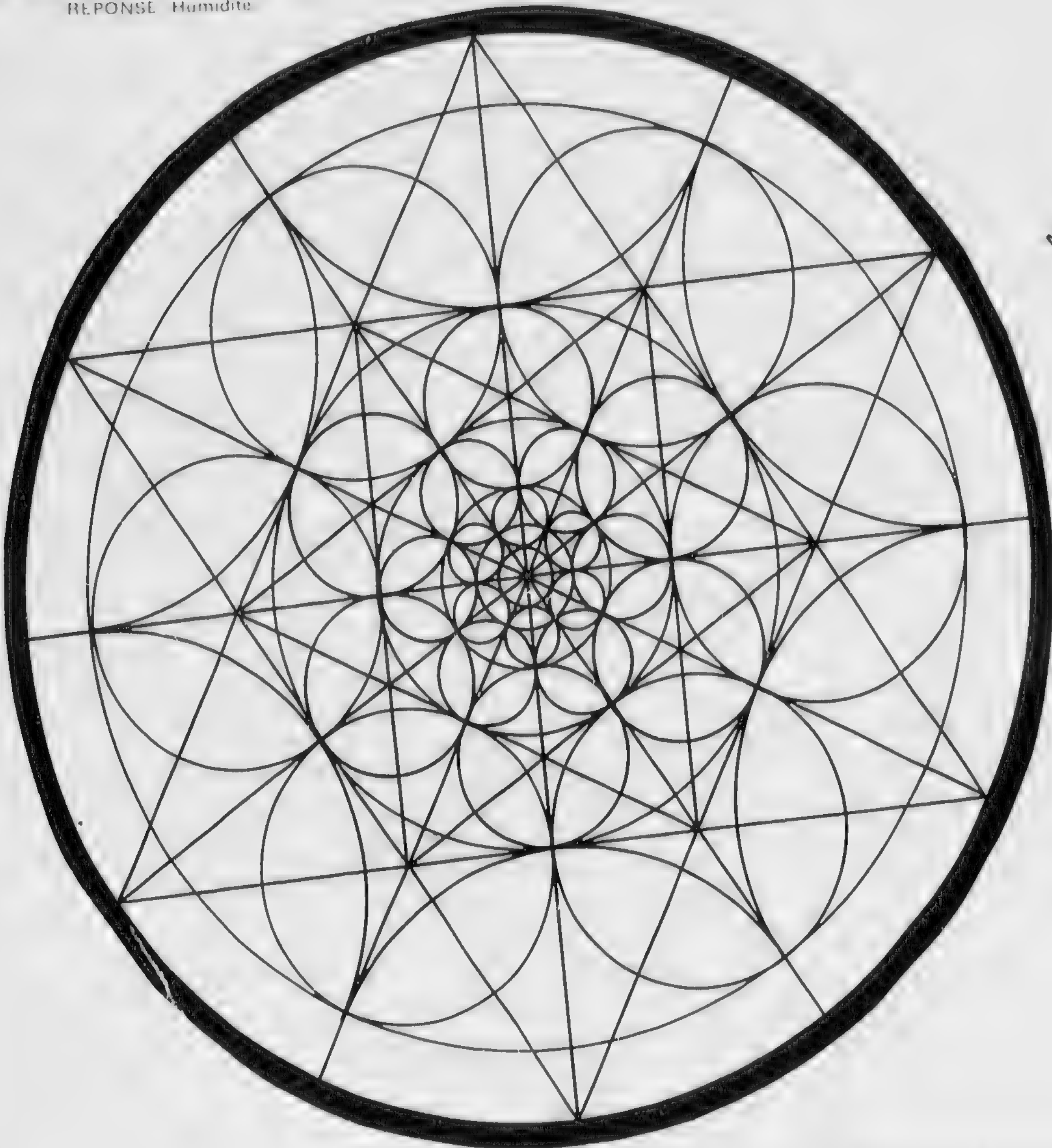
RÉPONSE Humidite

Réponse au "Casse-Tête" de la semaine dernière:

Jean et Karl boivent de l'eau.
Le zèbre appartient à Jean.

ATTENTION

La semaine prochaine je ferai paraître les gagnants du dernier Concours!



Colore ce dessin géométrique en te servant de différentes couleurs.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

MEMBRE GAGNANT: Norman Tremblay, 9 ans Lorette, Man.

3170 David Lesage, Notre-Dame-de-Lourdes, Man.
3171 Louise Langelier, Saint-Boniface, Man.
3172 Danielle Gauthier, Saint-Boniface, Man.
3173 Lise Roy, Saint-Pierre, Man.
3174 Lynne Buisson, Haywood, Man.
3175 Joëlle Rheault, Somerset, Man.
3176 Jacinte Rheault, Somerset, Man.
3177 Lise Trudeau, Ile-des-Chênes, Man.
3178 Jeffrey Fischer, Cardinal, Man.
3179 Audrey Du, Saint-Vital, Man.
3180 Denise Roch, Saint-Boniface, Man.
3481 Roxanne Arnal, Fannystelle, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal: ______________________
Ville: ______________________
Age: ________ Grade: __________



Bobby Hull, qui, malgré ses 37 ans, a encore brillé tout au long d'une saison qui marquera dans l'histoire des Winnipeg Jets, a été surpris par notre photographe dans une situation compromettante en compagnie d'une belle dame, objet des convoitises de nombreux joueurs de hockey à travers l'Amérique du Nord: la Coupe Avco, symbole de la suprématie dans l'Association Mondiale de Hockey, remportée par les Jets après 4 victoires consécutives contre les tenants du titre, les Houston Aeros. *Photo Maurice Asselin*

Nécrologie

Mme Augustin DESCELLES

Le 31 mars 1976, mourait au Foyer Chez-Nous Mme Augustin Descelles, née Méralda Côté à L'Avenir, P.Q., en 1895. Elle arriva à Sainte-Anne des-Chênes avec ses parents en 1901 et épousa Augustin Descelles en 1921. De cette union naquirent sept enfants dont cinq survivent à la défunte: Mme Robert Stewart (Lorette) de Mc Auley, Sask., Mme Rosaire Prescott (Corinne) de Saint-Boniface, Mme Harold Good (Stella) de Treherne, Man., Gérard de La Broquerie, et Gilles de McAuley, Sask. La défunte laisse aussi dans le deuil cinq soeurs et quatre frères.

Le service funèbre eut lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface et fut suivi d'un délicieux goûter servi au Foyer Chez-Nous par le dévoué personnel. Le Salon Funéraire Desjardins était en charge des arrangements, transporta la dépouille mortelle, le lendemain pour l'enterrement à Sainte-Marthe, Sask., où la défunte avait passé une grande partie de sa vie et où son époux était inhumé.

REMERCIEMENTS

Les familles Côté et Descelles désirent remercier sincèrement toutes les dames qui ont bien voulu s'occuper du service d'un goûter au Foyer Chez-Nous après le service, ainsi que pour le goûter servi après l'enterrement par les filles de la défunte et des amies chez sa fille à Sainte-Marthe. Merci aussi pour l'assistance aux funérailles et pour toutes les marques de sympathie.

M. David LANGLOIS

M. David-Roland Langlois est décédé le 5 mai 1976, à l'âge de 48 ans, à Virden où il avait vécu toute sa vie. Né le 19 avril 1928, M. Langlois épousa Paulette Deremiens de Laurier qui lui survit. Il laisse aussi dans le deuil sa fille Valérie-Anne; quatre fils, Albert, Dennis, Kevin et Michael à la maison; trois frères, Georges, Félix et sa femme Dora, Léo et sa femme Lorette de Virden; quatre soeurs, Bertha de Winnipeg, Ida de Brandon, Mme Gordon Grose (Irène) de Virden, et Joan de Chicago, E.-U.; une nièce et quatre neveux à Virden.

M. Langlois fut Chevalier de Colomb durant une vingtaine d'années. Les funérailles eurent lieu le 7 mai dans l'église du Sacré-Coeur où assistaient les abbés Michael Moor de Virden, Louis-J. McCloskey, Ken Foran et Charles Vachon tous trois de Winnipeg. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de Virden.

Les porteurs actifs furent Ray Bonner, Van Hellman, Terry McLean, Doug Sexsmith, Alex Dionne et Lionel Fillion. Les porteurs honoraires étaient Wes Anderson, Dave Felchak, Alf Campbell, Arnold Hill, Lyle Simpson, Jim Wright, Lorne Read et Mike Felchak. La Chapelle Funéraire G.H. Carscadden était en charge des arrangements.

Horoscope

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv*

Vous pouvez attendre de la personne qui vous aime une certaine compréhension, une protection dont vous sentirez le besoin. Toutefois, cela ne vous met pas à l'abri d'une petite déception sentimentale.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Les astres vous prédisposeront à une communion, à une compréhension plus grande, avec un être qui vous aime nécessairement, votre vie sentimentale en bénéficiera. Vous n'avez pas de déception à craindre sur le plan du coeur.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

La personne qui vous aime ne sera pas d'un commerce facile, ni agréable, pourtant vous apporterez plus de nuances dans vos rapports. Agissez avec souplesse, proposez vos réformes de façon progressive.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Vous aurez l'occasion de mieux affirmer votre personnalité et vous en profiterez pour éliminer les divergences de vues qui nuisent à vos rapports sur le plan du coeur. Votre vie sociale sera plus animée.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Vous apporterez une aide efficace mais temporaire à un membre de votre famille. Ne prenez aucune liberté avec l'argent d'autrui. La personne qui vous aime sera réaliste et pratique.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Tristesse du coeur en raison des sentiments partagés. Vous aurez les nerfs à fleur de peau et vous chercherez un moyen de vous détendre. Vous découvrirez qu'une réunion amicale fera merveille et vous retrouverez votre équilibre.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Sur le plan du coeur, il y aura inspiration et idées. Des inquiétudes et des craintes diverses mais non fondées qui altéreront votre confiance en vous-même, votre foi en autrui. Secouez-vous, reprenez votre aplomb.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Il semble que vous réaliserez d'une façon inattendue vos aspirations sentimentales. Ayez confiance en vous et ne vous laissez pas brimer par le pessimisme et la nervosité. Ne laissez pas voir trop de désinvolture.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

De grands moments de tendresse et beaucoup de petites joies. Ne laissez pas sans nouvelles des êtres qui vous sont attachés et qui se préoccupent de votre sort. Une nette amélioration se dessine sur le plan des amitiés.

Balance *du 23 sept. au 23 oct*

Vous serez trop idéaliste, trop porté à faire des rêves impossibles et à y croire pour ne pas en fin de compte être déçu par la réalité, surtout si vous aimez depuis peu. Vos amours ne seront pas aussi harmonieuses.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Soyez spontané et chaleureux, laissez-vous porter par les évènements et oubliez vos petits soucis. A ce prix, vous vivrez sereinement et dans un climat propice à l'épanouissement de votre personnalite.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Nervosité accrue, même une petite dépression qui sera vite surmontée. Vous aurez envie d'être seul et vous fuirez la compagnie, ce qui sera sage car autrement il vous en faudra peu pour vous montrer agressif.

On demande

E. J. GABOURY ET ASSOCIÉS
ARCHITECTES ET URBANISTES

Requiert les services d'une secrétaire bilingue. Salaire conforme aux aptitudes. Pour interview, composer 233-2485 entre 9h00 a.m. et 5h00 p.m.

LE CERCLE MOLIÈRE INC.
CHERCHE

Un(e) Publiciste

Poser votre candidature par écrit avant le 1er juillet 1976, à

Forest, Guénette & Cie
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T7

N.B.: Date d'entrée en fonction le 1er août 1976

LE CERCLE MOLIERE INC.
(TROUPE DE THÉÂTRE)
CHERCHE

Un(e) Administrateur(trice)

FONCTIONS:

Sous la direction du bureau d'administration et du directeur artistique, et en collaboration avec le directeur technique.

- Prendre charge de la comptabilité.
- Préparer les budgets (saisons, spectacles et projets spéciaux).
- Se charger du Secrétariat.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Une bonne connaissance du français et de l'anglais est nécessaire.
- Expérience en administration générale.

Poser votre candidature par écrit avant le 1er juillet 1976, à:

Forest, Guénette & Cie
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T7

N.B.: Date d'entrée en fonction le 1er août 1976.

INTÉRESSANT !

LA LIBERTÉ

demande

DES VENDEURS ET

DES VENDEUSES

D'ANNONCES

COMMERCIALES

Rémunération: Pourcentage

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au Directeur:
LA LIBERTÉ
247-4823

ON VOUS DEMANDE

Etes-vous en semi-retraite?
Etes-vous marié?
Cherchez-vous à augmenter vos revenus?

Si oui, et si vous avez une voiture, appelez-nous à: 1-326-9889

ELECTROLUX CANADA LTD.
Steinbach, Manitoba

REPRÉSENTANTS DE VENTES
(Hommes et femmes)

Etes-vous sous l'impression que l'instruction que vous avez reçue ne vous sert pas?

Nous vous offrons l'occasion de vous épanouir, côté personnel, tout en vous assurant un excellent revenu.

C'est dans la vente. A plein temps, ou à temps partiel. Pour obtenir une entrevue, composez 837-5008 (L 22).

AGENCE D'ASSURANCES

Requiert les services d'une secrétaire
avec plusieurs années d'expérience dans un bureau et
pouvant parler et écrire le français et l'anglais
Salaire conforme aux aptitudes
Pour interview, composer 247-4816
entre 9h00 A.M. et 5h00 P.M.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

283, avenue Taché

48175 - **Aide-infirmière.** Salaire: $2.75 de l'heure. Expérience de 6 mois minimum. Travail de nuit.
48295 - **Commis de comptabilité.** Salaire: $20.00 par jour. Emploi à mi-temps. Expérience requise. Formation incluse.
48368 - **Domestique.** Salaire: $215.00 par mois. Pension complète incluse. Expérience de 6 mois minimum.
48395 - **Vendeur-livreur.** Salaire: $7,200 à $8,000 par année. 10e année minimum. Expérience de préférence.
48401 - **Conducteur de pelle mécanique.** Salaire: $6.25 de l'heure. Pension complète. Expérience requise. Lieu de travail: Lorette, Manitoba. Emploi temporaire

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-2669.

JARDIN QUATRE ANS INCORPORÉ - PRÉCIEUX-SANG DEMANDE

Une institutrice bilingue de 2 à 4 heures par jour — 5 jours par semaine — pour septembre prochain. Pour de plus amples renseignements, appelez Mme Paulette Boulet 284-7935.

La Division Scolaire de la Rivière-Seine demande un(e) technicien(ne) bilingue de bibliothèque pour l'école Sainte-Anne, Manitoba, commençant immédiatement. Ecrire à: Directeur, Ecole Sainte-Anne, Sainte-Anne, Manitoba R0A 1R0

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE

Demande des professeurs pour les postes suivants:

SAINT-CLAUDE

- Directeur adjoint d'un complexe — de la maternelle à la 12e année. Doit avoir de l'expérience du niveau élémentaire. Enseignera à plein temps.
- Classe spéciale
- Anglais et autres cours, années 7 à 9

NOTRE-DAME - école élémentaire

- Professeur ressource

SOMERSET - école Richard

- Directeur — de la maternelle à la 6e année. Doit enseigner à demi-temps.

- Institut collégial Somerset

- Directeur — années 7 à 12 • 260 élèves • 14 professeurs • Anglais et français • Cours commercial • Culture physique et autres cours.

Veuillez poser votre candidature (inclure les noms de deux personnes comme références) en vous adressant à:

M. Henri Bouvier
Directeur général
Division scolaire de La Montagne
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
Tél.: (1)248-2228

ON DEMANDE

Des demandes seront acceptées jusqu'au 12 juin pour une coordonnatrice des services à la Villa Youville, pour le terme du 2 juillet 1976 au 30 juillet 1977. A savoir, diriger le personnel, le travail et les achats pour:

- le maintien et les réparations de la maison
- les ménages journaliers, mensuels, saisonniers et annuels, (décors inclus)
- la lingerie, le lavoir et le linge, inclus les tentures
- la cuisine et ses services
- la chapelle et ses activités
- Salaire à être négocié.
- Pour plus de renseignements signaler 422-5624. Demander Louis Bernardin

Sainte-Anne, Manitoba

LA DIVISION SCOLAIRE
DE SAINT-BONIFACE NO 4
DEMANDE

Un professeur à mi-temps au Collège de Saint-Boniface - Cours secondaire

S'adresser à: Georges Druwé, directeur
Collège de Saint-Boniface
200, avenue Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

Tél.: 233-0210

LA DIVISION SCOLAIRE
DE SAINT-BONIFACE NO 4
DEMANDE

Un professeur pour enseigner toutes les matières de 3e année à l'école Lacerte. Les candidats doivent aussi s'engager à animer la vie française dans l'école.

S'adresser à: Guy Roy, directeur
Ecole Lacerte
1101 Autumnwood Drive
Saint-Boniface, Manitoba
R2J 1C8

Tél.: 256-4384

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC NO 20

Responsabilités

1. L'administration des finances de la Division.
   a) Rétribution des employés par ordinateur
   b) 1600 élèves
   c) 19 écoles

Qualifications requises

1. Minimum d'expérience dans l'administration scolaire.
2. Avoir complété ou avoir suivi les sessions d'entraînement pour les secrétaires-trésoriers d'écoles de l'Université du Manitoba.

Salaire négociable

Poste ouvert à partir du 1er août 1976.

Endroit de travail

Elie, aux bureaux de la Division Scolaire du Cheval Blanc. Elie est situé à 18 milles à l'ouest de Winnipeg sur la transcanadienne.

Le curriculum vitae doit être soumis avant le 18 juin au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC NO 20
C.P. 147, Elie, Manitoba

La Division Scolaire du Cheval Blanc

DEMANDE

Un professeur au primaire,
(bilingue de préférence)

et

un professeur bilingue pour la maternelle,
à demi-temps

S'adresser au directeur au
téléphone : 1-353-2869

À vendre

Une machine à coudre portative, de marque "Nordic", en très bon état. Une "rangette de table qui a servi 3 mois - On demande $30.00. Aussi, réchaud (hot plate) neuf de 2 éléments - $12.00. Appelez Marie 233-8653.
9-359-9 C

Rue Masson - Triplex, 4 pièces, 2 chambres à coucher au 1er et 2e étages et 3 pièces au sous-sol. Lot: environ 35 x 110. Stationnement pour 3 voitures. Revenu: $410.00 par mois. Devrait-être augmenté. Prix demandé: $38,500. Composer: 256-8150.
4-309-JNO

Magasin général, 30 milles de la ville. Chiffre d'affaires annuel: $121,000. Maison de 3 chambres à coucher et garage chauffé attenants. Prix demandé: $95,000. Comptant requis: $5,000. Balance: $900.00 par mois à 10% d'intérêt. En plus, marchandise et appareils fixes "fixtures". Pour plus d'information composer: 256-8150.
4-313-JNO

Meubles et articles de tout genre. Bon lit en bois avec matelas et sommier - Trois lits "Toronto" - Clôture en broche et en bois - Un aquarium: $10.00 - etc. 233-1844.
9-360-10 C

À louer

Logis de 4 pièces complètement meublé. Idéal pour 2 demoiselles. Composer 247-4271.
9-358-9 C

Unités de logements de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès août. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

Rue De La Morénie - Grand appartement de 2½ chambres à coucher. Utilités publiques, poêle, réfrigérateur et stationnement inclus. Libre le 1er juillet. Composer: 233-6085.
9-353-JNO

Jusqu'à septembre - Logis meublé dans la région de Norwood. $125.00 par mois. Pour dame sérieuse qui travaille et avec bonnes références seulement. Composer: 233-4314.
9-354-9 C

Personnel

LES SERRES DESROSIERS annoncent avec regret qu'ils cessent leurs opérations à l'angle Nadeau et Provencher à St-Boniface. Leurs clients sont priés de s'adresser directement à leur lieu de résidence qui est située à 2 milles à l'ouest du village de Ste-Anne. ROSAIRE DESROSIERS ET FILS.
9-352-9 C

PERSONNE RETIREE DESIRE ménagère. Beaucoup de temps libre. Chambre, plus salaire à discuter. S'adresser à: Boîte 357, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
9-357-10 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer: 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
2-289-JNO

Assureurs



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051



Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE

AUTOPAC

233-7760  233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 – 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R.L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LABOSSIERE — 942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LESLIE A. NEPON, B. Sc., LL. B.
Avocat et Avoué
Cinquième étage, bureau 502 - 259, avenue du Portage
Téléphone (204) 942-6907 – Résidence: 452-3145

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Chiropracticiens

Rendez vous — Tel.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS
Gilbert-E. Bohémier, D.C
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 233-8593

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface – Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

SYL'S
CARPENTRY & REMODELLING SERVICE
Vendons et posons les matériaux Armstrong pour planchers — Salles de récréation — Tuiles.
Estimations gratuites, ou demandez au téléphone
247-9006 OU 256-6752
Sylvio Lachance, propriétaire

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

MENUISERIE
Salles de récréation, armoires, etc.
RAYMOND MIRON
256-9742

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Service complet. Travail garanti.
MARION ESSO SERVICE
Téléphone : 247-3089
250, rue Marion, angle Traverse, Saint-Boniface

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

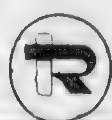
LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage — Rénovation et réparation
Résidences et commerces — Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

BOULET
Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage – installation du chauffage au gaz – On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet – Propriétaire — Téléphone : 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina — Téléphone: 475-1506

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN. — Téléphone: 233-6327

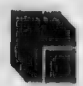
Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

Transmission automatique



620, chemin Pembina
453-9245
GRAND SPÉCIAL
pour marquer l'ouverture

agents d'immeubles



the Permanent

ST-NORBERT
Doit être vendu - Beau bungalow de 3 chambres à coucher, 1 an, salle de récréation finie en partie. Pour visiter appelez G. Carrière 475-9140 code 258.

ST-NORBERT
Merveilleuse maison de débutants de 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, paysagé avec goût. Doit être vue pour l'appréciée. Seulement $37,500. Appelez G. Carrière 475-9140 ou 943-2800 code 258.

PARC WINDSOR
Bungalow très propre de 3 chambres à coucher. Près écoles et magasins. Sur lot très bien paysagé d'une baie tranquille. Prix: $44,900. Pour visiter appelez G. Dubé 257-1754, 943-2800 code 257, ou bureau 475-9140.

330 COLONY
Une famille grandissante devrait visiter notre bungalow de 3 chambres à coucher à St-Vital avec prix raisonnable demandé. Grand salon et espace pour les repas. Pour visiter appelez Jerry D'Avignon à Canada Permanent Trust 475-9140, ou, si absent, 943-2800 et laissez le message pour code 259.

346 DUMOULIN
Votre propre logis de 1,200 pieds carrés, 2 chambres à coucher, plus un revenu certain de $500.00 provenant d'un 4-plex assez récent. Le luxe d'une vie privée. Garage double et "sundeck". Pour visiter appelez Jerry D'Avignon à Canada Permanent Trust 475-9140 ou, si absent, 943-2800 et laissez le message pour code 259.

Canada Permanent Trust Co.
330, rue Colony
Winnipeg, Manitoba R3C 1W6
au téléphone: 475-9140

BEL-AIR REALTY LTD.

TRANSCONA
Ce bungalow de 18 ans comprend une salle à manger, 3 chambres à coucher, une grande cuisine, 2 salles de bains, une salle de récréation, 2 chambres supplémentaires au soubassement. Garage et patio. Près école et magasins. Appelez C. Boulet 832-6204 ou 247-8851.

NOUVEAU "LISTING" — NORWOOD **$26,900**
Un seul de son genre. Bungalow en stuc de 2 chambres à coucher, tapis mur à mur. Tous les rideaux et draperies inclus. Garage et autres commodités. Appelez C. Boulet 832-6204 ou 247-8851.

NORWOOD — RUE MONCK **$49,900**
Propriété de revenu rapportant beaucoup et avec grand logis pour propriétaire. Peut aussi servir comme maison privée. Soubassement complet. Lot de 50 x 119. Appelez Roméo 247-6777 ou 247-8851.

MOUSSEAU & MILLS REALTY

MAGASIN A VENDRE **AUBIGNY**
Grand magasin situé sur un beau lot avec citerne. Pour de plus amples renseignements appelez Lorin Bérard 257-2590 le jour, ou 269-4494 le soir.

MAISION A VENDRE **AUBIGNY**
Jolie petite maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher. Réfrigérateur et cuisinière modernes inclus. Comprend aussi un garage sur grand lot. Pour de plus amples renseignements appelez Lorin Bérard 257-2590 le jour, ou 269-4494 le soir.

SMITH AGENCY LTD.

RUE LANGEVIN **ST-BONIFACE**
1,300 pieds d'espace de 1ère qualité au rez-de-chaussée, pour bureau ou magasin. Près de la Cathédrale. $210.00 par mois. Possession immédiate.

Tels : 942-6565; le soir, 475-1771 ou 452-4669

POINTE DES BOIS **CHALET SUR LE LAC**
Trois chambres à coucher, complètement meublé, y compris bateau de 16 pieds avec moteur de 85 C.V. - A servi 5 heures seulement - Hangar pour bateau avec porte basculante et quai en acier. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

STE-ANNE - MAN. **$21,900**
Maison de 2 chambres à coucher sur lot de 100 x 200 pieds. Complètement rénovée, tapis mur à mur partout, cuisine immense avec évier double en acier inoxydable, armoires en acajou. Une rue seulement de la rue principale. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

ST-PIERRE **$29,900**
1,040 pieds carrés - Bungalow de 3 chambres à coucher, soubassement complet, lot de 66 x 110 - Maison toute neuve. Appelez Cécile - Bur.: 475-3580 — Rés.: 256-6291.

ST-PIERRE
Idéal pour petite entreprise. Grande propriété, bon bâtiment pouvant servir comme magasin ou être converti en logis. Sert présentement comme magasin d'ameublement avec beau logis de 3 chambres à coucher à l'arrière pour propriétaire. Le logis a été complètement refait et est très confortable. Appelez Cécile - Bur.: 475-3580 — Rés.: 256-6291.

ST-PIERRE
Meilleure localité du village pour petit magasin, salon de barbier, etc. La propriété a 10 ans et comprend 2 jolis logis. Peut servir à plusieurs genres d'entreprises. Utilisée présentement comme salon de barbier. Appelez Cécile - Bur.: 475-3580 — Rés.: 256-6291.

PROPRIETE DE REVENU **ST-BONIFACE**
Côte à côte. Les deux côtés pour $42,900 seulement. Chaque côté comprend 2 grandes chambres à coucher au 2e; une cuisine avec beaucoup d'armoires en acajou et évier en acier inoxydable ainsi qu'un salon de bonne grandeur au 1er. Lot: 40 x 156. Près école Marion et transport. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

ST-VITAL **ÂGÉ DE 2 ANS**
1,120 pieds carrés, 3 plomberies, fini professionnellement. Salle de récréation avec jeu de galets sur plancher. Cuisine spacieuse. Mme Al Forest - Bur.: 475-3580 — Rés.: 284-6458.

MOUSSEAU & MILLS REALTY

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél.: 347-5298



DANS LES ENVIRONS DE ST-MALO - Terrain boisé de 80 acres près du lac et avec accès facile par route de section. Prix raisonnable.

ST-MALO - RUE PRINCIPALE - Maison toute neuve de 3 chambres à coucher sur grand lot de 60 x 165. Prix raisonnable.

PARTIE SUD DU VILLAGE DE ST-MALO — Terrain de 8 acres à prix très raisonnable.

ST-FRANCOIS-XAVIER — Petit magasin d'épicerie et restaurant — Tout équipement compris — Très bon chiffre d'affaires pouvant être augmenté facilement — Comprend aussi un logis moderne de 2 chambres à coucher — Au bas prix de $49,900 — Option d'achat de 45 acres complètement subdivisées — Aussi, option d'achat de 2 bâtiments de revenu — Cause de vente: santé.

A ST-PIERRE — Environ 4 acres au sud du village. Ancienne maison de 3 chambres à coucher rénovée. Egout et chauffage au gaz. $16,900.

AU SUD DE ST-MALO — Petite ferme de 80 acres avec maison, étable et autres bâtiments. Idéal pour place d'été. $17,500. Offre acceptée.

Pour meilleurs résultats,
appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION



ST-BONIFACE $25,900
Maison de 2 chambres à coucher avec hypothèque CMHC à 8½%.

RUE KITSON
Grande maison de famille ou de revenu. 3 salles de bains. En très bon état. Près Précieux-Sang.

ST-BONIFACE
Rue Roger. Maison avec soubassement complet. Salon et grande cuisine. On demande $21,900. Possession immédiate.

ST-BONIFACE $21,500
Maison de 7 pièces, 2 salles de bains. Peut servir pour famille ou revenu.

GIMLI
Beau grand lot avec beaux arbres donnant sur plage.

RUE HORACE
Maison de 1½ étage avec soubassement complet. Garage double. 2 salles de bains.

ST-BONIFACE $22,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

RUE KITSON
Maison de 1½ étage sur beau grand lot avec garage. Soubassement complet. 2 salles de bains.



ST-VITAL
Joli bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine et salle de bains. Chambre à coucher et salles de bains supplémentaires ainsi que salle de récréation au soubassement. Très propre. Près des écoles et du transport.



NORWOOD
Duplex côte à côte, 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double. Un seul côté ou les deux côtés peuvent être achetés.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 2 étages, 8 pièces, 2 salles de bains. Grand lot. Faisant face au parc Provencher. Peut servir pour famille ou revenu.

M METRO AGENCIES LTD.

Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356

PARC WINDSOR
Attrayant "split" de 3 chambres à coucher - Salon et salle à manger spacieux - Tapis mur à mur - Cuisine familiale - Armoires en quantité - mur "feature wall" - Salle de jeux avec foyer au sous-sol - Grande cour privée - Maison immaculée décorée avec goût - Profitez d'une aubaine - Pour visiter appelez Annette Roy 256-4356 - 256-1186.

STE-ANNE - MAN.
1,325 pieds carrés - 3 chambres à coucher - grande cuisine - Salle familiale - garage attenant - $44,500 seulement - Léo Grouette 257-2363.

159 AVE PILGRIM
Trois chambres à coucher - salle familiale - Possession le 1er septembre - Léo Grouette 257-2363.

ST-PIERRE $17,900
64 acres. Bon terrain cultivé près de la route 59. Prix raisonnable. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

LORETTE 6 3 4 ACRES
Belle maison moderne avec 6 chambres à coucher, salle à manger. Toutes les draperies incluses. Garage, hangar pour machineries. 5 acres en alfafa. 12 milles de Winnipeg. Appelez Mme Manaigre 256-6117 ou 256-4356.

SELKIRK - MANITOBA
Bungalow attrayant de 4 chambres à coucher, belle cuisine de grandeur familiale, soubassement complet, garage double attenant et grand lot joliment paysagé. Appelez Robert Fillion 257-2753 ou 256-4356.

SOUTHDALE
Bungalow de 4 chambres à coucher, salon, salle à manger. Cabinet de toilette donnant sur chambre à coucher des maîtres. Salle de récréation, chambre à coucher et plomberie supplémentaires au soubassement. Appelez Robert Fillion 257-2753.

MAGASIN A VENDRE
65 MILLES DE WINNIPEG
Epicerie - quincaillerie et articles de nouveauté - Situé dans village actif - près du Bureau de Poste - Bon chiffre de revenu - $95,000 y compris bâtisse et marchandise — Léo Grouette 257-2363.

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher Tél.: 247-8861

POWERVIEW — GRANDS LOTS 120 x 283 près rivière Winnipeg. Complètement boisés. Prix: seulement $5,900 chacun.

NORWOOD — 2 grandes maisons sur terrain 66 x 122 zoné C2 commercial. Près hôpital St-Boniface. Une aubaine à $32,900 chacune.

LORETTE — Grands lots 80 x 132 ou plus. Boisés et près de rivière. Avec égouts et tuyauterie. Chaque lot arpenté, etc. Prix: $9,500.

SAINT-ADOLPHE — Sur rivière — lot de 3½ acres avec plus de 200 pieds de frontage donnant sur l'eau. Une aubaine à $15,900 seulement.

ST-VITAL — Sur belle rue résidentielle et tranquille. Joli "bi-level" de 3 ans avec 3 chambres à coucher et grande salle de récréation. Lot de 50 pieds avec grand garage double isolé.

BUNGALOW DE 4 CHAMBRES A COUCHER, salle familiale, 2 salles de bains. Garage double. Une acre de terrain. A 2½ milles à l'est du village de Ste-Anne. Appelez Paul Fournier.

Noël Bérard : 257-5456
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791



DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL
Tél.: 247-8957



PARC WINDSOR - 3 bonnes chambres à coucher plus une supplémentaire à la cave, salle de récréation - Cour: 150 pieds de profondeur - Environ $10,000 comptant requis - Appelez Claude Fillion ou Belva Smith.

217 HILL - Seulement $31,900 pour cette grande maison de 2 étages - 5 ch. à c. - cave complète - 2½ salles de bains - NE TARDEZ PAS - Appelez Yvette Pelletier ou Aline Danis.

76 HARROWBY - Possession le 1er juillet - Si vous êtes tassé dans votre logis actuel vous serez émerveillé de la grandeur de cette jolie maison de 2 ch. à c. - On demande $28,900 seulement avec $1,500 comptant - Appelez Aimé Fillion.

382 et 324 BELIVEAU - Maisons neuves - 3 ch. à c. - Prix $46,000 - Appelez Ada Guenette.

TOWN HOUSE A ST-NORBERT **$34,500**
MAISON NEUVE A ST-BONIFACE - Maison de 2 ch. à c. avec cuisine tout à fait spéciale - Vous serez d'accord que c'est une maison épatante - Minimum comptant requis: $2,000 - Appelez Aimé Fillion.

RUE TRAVERSE — Maison de 1½ étage convenable pour 2 familles — $33,900 — Appelez Ada Guénette.

CINQ ACRES A ANOLA — Terrain boisé idéal pour la maison de vos rêves — Appelez Aline Danis.

Aime FILLION: 256-4762
Belva SMITH: 453-7424
Claude FILLION: 257-1765
Ada GUENETTE: 247-5903
Yvette PELLETIER: 247-2372
Carole GAUTHIER: 233-1214

LA FÊTE FRANCO-MANITOBAINE
à La Broquerie les 25, 26, 27 juin

Le Conseil Jeunesse Provincial et Mlle Manitoba Français '75" Joanne Dumaine, présentent le Concours "Mlle Manitoba Français '76" qui aura lieu à La Broquerie à l'occasion de la Fête Franco-Manitobaine.



Soirée et Couronnement le samedi, 26 juin, au soir

RÈGLEMENTS

ÉLIGIBILITÉ

- Candidature ouverte à toutes les jeunes filles d'expression française, âgée de 18 à 25 ans. (18 ans avant le mois de février '77 et pas plus de 25 ans à cette même date)
- Résidente au Manitoba depuis 5 ans et n'avoir jamais été mariée.

CRITÈRE D'ÉVALUATION

1 - Connaissance générale de la situation française au Manitoba

a) Exposés - Parler sur un des sujets suivants: (5 min.)
- politique
- économique
- éducation
- culture

b) Intelligence et capacité de répondre intelligemment à une question sur la situation minoritaire au Manitoba et sur les autres sujets.

2 - Talents, soit - organisationnel
- art, musique, théâtre, chant, etc.
- sport personnel et non de groupe

3 - Bon parler français

4 - Personnalité: a) dynamisme
b) intéressée et intéressante
c) posture et élégance

JUGES

Trois juges seront choisis à travers le Manitoba par le comité responsable.

FONCTIONS

Mlle Manitoba Français sera une représentante des franco-manitobains aux points de vue leadership et élégance. On lui demandera de représenter les Franco-Manitobains au plus grand nombre possible d'activités rassemblant les Franco-Manitobains. L'employé du Conseil Jeunesse Provincial se chargera d'organiser les visites représentatives.

PRIX

Mlle Manitoba Français: $100.00

1ère finaliste: $50.00; 2e finaliste: $50.00.

COMMANDITAIRES

Chaque candidate devra avoir un commanditaire (organisation, école, etc.) au coût de $25.00, payable au Conseil Jeunesse Provincial avec l'enregistrement avant le 11 juin 1976.

DATE D'INSCRIPTION

Faire parvenir le nom de la candidate au plus tard le 11 juin '76, à Denise Bernardin, Conseil Jeunesse Provincial, C.P. 145, Saint-Boniface, R2H 3B4.

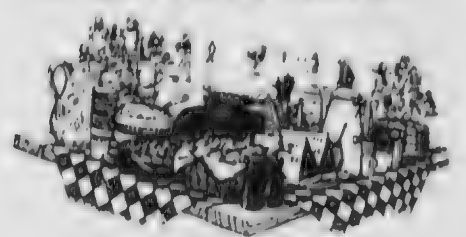
CONTACT

Pour tout renseignement supplémentaire adressez-vous (à frais virés) au 233-4915 à:

Denise Bernardin
C.J.P..
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Vous voulez faire quelque chose de différent cette année pour la Fête des Pères? Et bien, si vous voulez passer un bel après-midi à vous amuser en français, venez au

"PIQUE-NIQUE DU BON VIEUX TEMPS!!!"



qui aura lieu le dimanche 20 juin à Saint-Norbert.

Ce pique-nique est en voie de planification par le comité régional de la S.F.M. en collaboration avec le conseil pastoral, les Guides et les Scouts.

Retenez le DIMANCHE 20 JUIN!!!

Plus de détails à venir. . .

Boutique d'Artisanat à South Junction

Depuis plus d'un an et demi le conseil régional de la S.F.M. travaille à un projet socio-économique qui consisterait à mettre sur pied une boutique d'artisanat, peut-être selon la formule coopérative où on offrirait les produits locaux d'artisanat.

Lundi dernier avait lieu la première soirée d'information avec la population. Les organismes ressources suivants étaient représentés:

- Ministère du Développement Co-opératif
- Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles
- Ministère de l'Agriculture
- Eastern Manitoba Regional Development
- Société Franco-Manitobaine

Après la soirée il y eut l'élection d'un comité d'organisation. Sur ce comité siègent les personnes suivantes:

Thérèse Prévost, 437-2318; André Prévost, 437-2318; Rose Gobeil, 437-2343; André Gobeil, 437-2294; Vicky Vincent, 437-2021; M. Skremada, 437-2087; Mme Skremada, 437-2087; Clarence Nordstrom, 437-2289; Leszie Sturk, 437-2346; Andrew Thiessen, 437-2364.

Le comité se réunira pour la première fois le 1er juin à South Junction.

Bon succès aux gens de la région dans leur nouveau projet!

SFM vous La informe

---

le petit séminaire
présente
son spectacle

"C'EST LE DÉBUT D'UN TEMPS NOUVEAU"

samedi, le 12 juin
à 20h30
à la salle
pauline-boutal
au ccfm
billets en vente
au séminaire et
à la porte.
$1.50

DEUXIÈME TOURNOI PROVINCIAL DE FAST-BALL DE LA FRANCOPHONIE

au terrain de jeux

A VASSAR

LE DIMANCHE, 20 JUIN 1976
à partir de 10 heures
12 équipes d'hommes
8 équipes de femmes

$400.00
en prix
et deux trophées de la S.F.M.

M. Pierre Meunier
Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
SAINT-BONIFACE, Manitoba
R2H 3B4
(Téléphone: 233-4915)

ou

Richard Cayer
VASSAR
437-2192

ATTRACTIONS

- Terrain de camping avec toilettes et douches (pas d'électricité)
- Café en plein air
- Cantine
- Piscine chauffée
- Remise des trophées
- Remise des trophées
- Soirée avec les Gais Manitobains

Il y aura une messe samedi à 20h00.

PRIX D'ADMISSION: Adultes: $1.50; Etudiants: $0.75; Age d'Or: $1.75

Équipe
du Centre de Recherches

- Raymond Hébert, B.A., M.A., directeur
- Marcel Bilodeau, B.A. (Spec. Econ.)
- Donald Foidart, B.A., M.A., (Psychol.)
- Robert Leger, B.A., B. Ed., B.Sc., M.A., (Math.)
- Claude Saindon, B.A., M.A., (Sciences pol.)
- Gérald Schaubroeck, assistant à la recherche
- Yvette Laurencelle, secrétaire

Consultants à la recherche

- Jean-Marie Bergman, politicologue, Vancouver College
- Dr Jean Brassard, Université d'Ottawa
- Dr Raymond Breton, sociologue, Université de Toronto
- Richard Brunet, psychologue, Université de Québec à Montréal
- Dr Stacy Churchill, Ontario Institute for Studies in Education
- Dr Viviane Doche, sociologue, Collège Universitaire de Saint-Boniface
- Soucy Gagné, psychologue et président, Sorécom, Inc.
- Dr Jean-Baptiste Haché, Université de Montréal
- Dr Valérien Harvey, Université Laval
- Michel Lagacé, économiste, Gouvernement de l'Ontario

Historique de la recherche

Après l'adoption du Bill 113 en 1970, un certain nombre d'éducateurs, d'administrateurs scolaires et de parents se sont posés la question de savoir comment les Franco-Manitobains pourraient utiliser au maximum la nouvelle loi pour assurer la survie et l'épanouissement de la langue et de la culture française.

Dans un rapport soumis à la section de Planification et recherches du Ministère de l'Education le 21 décembre 1972, un comité d'éducateurs soulignait la nécessité d'entreprendre une étude majeure pour connaître les besoins socio-économiques, culturels et linguistiques de la population francophone. Cette idée fut reprise dans d'autres documents préparés pour le Ministère.

Lors de la création du Bureau de l'Education Française, la nécessité d'une recherche fut fixée comme une des priorités du Bureau. Il était prioritaire d'entreprendre une étude, particulièrement dans le domaine du rendement académique des étudiants inscrits dans un programme d'études en français.

Le résultat de ces démarches fut l'annonce faite en mars 1975 par le ministre Ed Schreyer et le ministre de l'Education Ben Hanuschak à savoir qu'un contrat était accordé au Collège Universitaire de Saint-Boniface pour entreprendre cette recherche.

La recherche devait s'étendre sur une période de quatre ans. Un groupe d'élèves de 3e, 6e et 9e année serait testé en 1975 pour ensuite être retesté en 1978 tout en y ajoutant les nouveaux élèves de 3e année et ceux qui seraient en 12e année.

Le Secrétariat d'Etat du gouvernement fédéral a partagé avec la province les coûts de la recherche.

Phénomène d'assimilation

La recherche devenait de plus en plus importante si on regardait les données du recensement fédéral de 1971. En effet, selon ce recensement, 86,515 Manitobains se disent d'origine ethnique française alors que seulement 39,600 disent parler le français à la maison. Parmi ceux-là, 2,695 ne sont pas d'origine ethnique française, c'est donc dire que seulement 42.7% des gens d'origine française au Manitoba parlent régulièrement le français chez-eux.

Inquiétudes de certains parents

Certains parents croyaient que leurs enfants réussiraient moins bien à l'école s'ils étaient placés dans des classes françaises. Ces parents craignaient surtout que leurs enfants connaissent moins bien leur anglais. La recherche a donc porté sur le rendement académique des élèves par rapport à la langue d'enseignement.

Procédures de la recherche

La recherche a touché à 12 divisions scolaires où il y a de l'enseignement en français: 2,144 élèves répartis dans 115 différentes classes au niveau des 3e, 6e et 9e années ont été testés en Français, en Anglais, en Mathématiques et en Sciences Sociales. De plus à ces mêmes niveaux, un groupe "contrôle", soit un groupe restreint d'élèves franco-manitobains qui ne reçoit aucun enseignement en français (sauf le cours de French) a subi les mêmes tests. Tous les élèves testés avaient le choix d'écrire les tests en Mathématiques et en Sciences Sociales soit en français ou en anglais. De plus, en utilisant des méthodes statistiques, les résultats des élèves ont été ajustés de façon à enlever les différences que peuvent causer le quotient intellectuel, le niveau socio-économique et la motivation des élèves. Ceci a permis de mesurer l'effet du pourcentage d'enseignement en français sur le rendement académique. Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour assurer la neutralité de la recherche et l'aspect confidentiel des résultats individuels des élèves.

RÉSULTATS

Relation entre le rendement académique et le pourcentage de français

MATIÈRE	3e ANNÉE	6e ANNÉE	9e ANNÉE	EXPLICATION
Français	Relation forte et positive	Relation forte et positive	Relation forte et positive	Les résultats de la recherche indiquent que plus le pourcentage d'enseignement en français est élevé, plus les élèves réussissent bien en Français.
Anglais	Aucune relation	Aucune relation	Aucune relation	Le pourcentage d'enseignement en français n'a aucune influence sur le rendement en Anglais. En d'autres mots, un élève réussit aussi bien en Anglais, qu'il reçoive beaucoup ou peu d'enseignement en français.
Mathématiques	Aucune relation	Relation faible et négative	Aucune relation	Il n'y a aucune relation entre le pourcentage d'enseignement en français et les résultats en Mathématiques en 3e et 9e, par contre, en 6e année, les élèves qui étudient plus en français semblent réussir un peu moins bien.
Sciences Sociales	Relation faible et positive	Aucune relation	Relation faible et positive	Les élèves qui étudient plus en français réussissent un peu mieux en Sciences Sociales au niveau de la 3e et de la 9e alors qu'en 6e année, il n'y a aucune différence.

Choix de la langue de réponse

Les élèves avaient le choix d'écrire les tests de Sciences Sociales et de Mathématiques soit en français ou en anglais. On aurait pensé que les élèves qui étudient les Mathématiques et/ou les Sciences Sociales en français choisiraient d'écrire les tests en français. Cependant, plusieurs de ces élèves ont choisi d'écrire leurs tests en anglais. Après avoir étudié ce phénomène, la recherche soulève les points suivants:

1. La majorité des élèves qui a choisi de changer du français à l'anglais se retrouvait dans les programmes mixtes (de 9% à 71% d'enseignement en français).

2. Les élèves qui prennent les Sciences Sociales en français et qui ont choisi d'écrire le test en anglais réussissent moins bien en Français à tous les niveaux, et moins bien en Anglais en 6e et en 9e année (3e année - aucune différence).

3. Les élèves qui prennent les Mathématiques en français et qui ont choisi d'écrire le test en anglais réussissent moins bien en Français à tous les niveaux et moins bien en Mathématiques en 9e année. Il n'y a pas de différence pour l'Anglais à tous les niveaux et les Mathématiques en 3e et 6e année

Que doit-on conclure de ces observations?

Puisque la grande majorité des élèves dans cette situation se trouve dans les programmes mixtes, il faut conclure que le mélange linguistique en classe y est pour beaucoup dans la diminution du rendement académique.

Conclusions de la recherche

1. Le pourcentage d'enseignement en français n'affecte pas le rendement en Anglais.

2. Le pourcentage d'enseignement en français influence fortement le rendement en Français.

3. Le pourcentage d'enseignement en français n'affecte pas ou à peu près pas le rendement en Mathématiques et en Sciences Sociales.

4. Les élèves qui étudient une matière en français et qui répondent au test en anglais viennent surtout des programmes "mixtes" (moins de 71% d'enseignement en français) plutôt que des programmes français.

5. Les élèves qui étudient une matière en français et qui répondent au test en anglais ont fortement tendance à réussir moins bien en Français, en Anglais et en Sciences Sociales.

6. En supposant que les tests de rendement en Français et en Anglais soient une indication de bilinguisme, les programmes avec un pourcentage élevé de français ont le plus de chance de mener à un haut degré de bilinguisme chez les élèves franco-manitobains.

7. En général, les élèves du groupe "contrôle" (élèves franco-manitobains prenant le cours de French) n'ont rien compris au test de Français.

Réponses aux questions de certains parents

1) **Est-ce qu'un enfant qui reçoit son enseignement en français réussirait aussi bien qu'en anglais?**

Oui. La recherche a démontré que les élèves qui recevaient un haut pourcentage d'enseignement en français réussissaient tout aussi bien en anglais que ceux qui recevaient leur enseignement principalement en anglais.

2) **Est-ce qu'un enfant réussirait aussi bien à l'école s'il recevait son enseignement en français plutôt qu'en anglais?**

Oui, Encore une fois, la recherche a démontré clairement que les élèves qui reçoivent leur enseignement en français réussissent aussi bien en Mathématiques et en Sciences Sociales que les élèves qui reçoivent leur enseignement en anglais. La recherche a également démontré que plus le pourcentage d'enseignement en français est élevé, plus les élèves réussissent bien en français.

Note: 1) Si vous avez des questions au sujet du contenu de ce feuillet, vous pouvez les adresser:
- soit au directeur de votre école
- soit au bureau du surintendant de la division scolaire

qui pourraient organiser des sessions d'information avec le Centre de Recherches.

2) Des copies supplémentaires seront disponibles dans les écoles et au bureau de la division scolaire.

3) Une version anglaise sera disponible sous peu.



Bulletin de commande

- ☐ Je désire recevoir .... copie(s) du rapport de la recherche (160 pages) au montant de $4.50 par copie.
- ☐ Je désire recevoir .... copie(s) française(s) du rapport sommaire de la recherche (22 pages) au montant de $1.00 par copie.
- ☐ Je désire recevoir .... copie(s) anglaise(s) du rapport sommaire de la recherche (22 pages) au montant de $1.00 par copie.
- ☐ Je désire recevoir .... copie(s) de l'annexe au rapport de la recherche (140 pages) au montant de $4.00 par copie.

Veuillez trouver ci-inclus mon chèque au montant de $ ....

Nom : ____

Adresse : ____

Téléphone : ____